

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

Un an, \$3.00 - - - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

7ÈME ANNÉE, No 320.—SAMEDI, 21 JUIN 1890

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIÉTAIRES.
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



LA CATHÉDRALE DES TROIS-RIVIÈRES
Photographie J. E. Pinsonneault. — Photo-gravure Armstrong
A TRAVERS LE CANADA

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 21 JUIN 1890

SOMMAIRE

TEXTE : Causerie, par A. D. B. — Le Canada après la conquête, par Pierre Bédard. — Poésie du langage, par Charles Aneau. — Le naufrage du "Château," par Pierre-Georges Roy. — La bourse ou la vie (avec gravure), par Philibert Audebrand. — Un rayon de soleil, par Alphonse Karr. — Poésie : La Saint-Jean-Baptiste, par J.-B. Caouette. — La gaieté du génie, par Jean Grange. — La mode, par Marjolaine. — Dubois en prison (avec portrait). — Le gros lot. — Poésie : Hymne au printemps, par Dr R. Chevrier. — Nouvelles à la main. — Notes et faits, par J.-A. Chaussé. — Feuilletons : Famille Sans-Nom (suite), par Jules Verne. — Le Régiment (suite), par Jules Mary. — Usages et coutumes.

GRAVURES : La cathédrale des Trois-Rivières. — La Corée et ses habitants (huit gravures). — Portrait du meurtrier Dubois. — Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	\$50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

CAUSERIE

Oh ! les maris, que de trucs n'inventent-ils pas ! Voici à ce sujet une jolie anecdote. Il existe en la bonne ville de Bruxelles un monsieur qui fait le désespoir de sa femme parce qu'il rentre d'ordinaire à une heure assez avancée de la nuit.

— Mais que pouvez-vous faire aussi tard au club ? lui demande un jour madame exaspérée.

— Nous jouons la partie, ma chère, puis l'on jase ; que voulez-vous ! Maintenant, vous ne devez pas trop m'en vouloir. Je me laisse entraîner par M. X., qui habite la rue voisine. Il est accoutumé à ne jamais réintégrer le domicile conjugal qu'à cette heure tardive ; or, nous faisons route ensemble.

— Ah ! c'est ce monsieur avec qui je vous entends encore causer sur le bas de la porte. Rien ne m'horripile comme de vous écouter échanger dans la rue déserte des : *Allons, au revoir... A demain... Entendu...* et autres phrases qui ne finissent pas.

— Justement, mon amie.

— Eh bien, je ne connais ce monsieur que de vue, mais je ne le félicite pas d'avoir contracté de pareilles habitudes.

A quelque temps de là, lors de je ne sais plus quelle fête de charité, le hasard amena une rencontre fortuite entre le ménage X, et les époux dont je viens de parler et que pour la facilité du récit je désignerai par l'initiale Z. Présentations, salutations, conversation.

Puisque je trouve l'occasion de vous parler, monsieur X, s'écria Mme Z, laissez-moi vous gronder...

— Gronder mon mari, interrompit Mme X surprise, et à quel propos ?

— Oui, oui, continua Mme Z., c'est grâce à vous, monsieur X. que Z. rentre toujours si tard. Ah ! vous devez avoir une femme indulgente. Est-il permis de s'attarder ainsi à la taverne ? Et comment vous n'avez sans doute pas eu encore assez de temps

de causer, vous continuez à tailler une bavette à notre porte.

X. était ahuri. Il ne s'apercevait pas que Z., derrière Mme son épouse, lui faisait des signaux télégraphiques expressifs.

— Quelle histoire nous contez-vous là ! s'écria Mme X. en riant ; mon mari ne sort jamais. Lorsqu'il quitte la maison le soir, et le cas est rare, c'est en ma compagnie et pour me conduire au théâtre.

— Bon, fit Mme Z., voilà que vous vous faites la complice de ces deux mauvais sujets. Je vois que mes remontrances ne feront aucun effet. Force sera bien de me résigner.

Les phases de la fête empêchèrent la conversation de suivre son cours. Mais durant la soirée X. parvint à rejoindre Z.

— Ah ! ça, lui dit-il, m'expliquez-vous cette énigme ? Vous savez que je ne sors pas le soir, que...

— Certainement, fit Z. à mi-voix. J'ai inventé cette histoire afin de me disculper. Qu'est-ce que cela peut vous faire ?

— Mais avec qui causez-vous devant votre porte ?

— Vous ne devinez pas ? Je fais le dialogue à moi seul. J'échange sur deux tons différents des : *Bonsoir... A demain... Bonne nuit...*, etc., de façon que ma femme croit de la meilleure foi du monde que nous sommes revenus ensemble.

Je laisse à penser le fou-rire qui s'empara de X. à la révélation de ce truc... Mme Z. continue à couper dans le pont. Pourvu que ces lignes ne viennent point à lui tomber sous les yeux, car alors c'en serait fait du subterfuge.

* *

Il y a de par le monde des dévouements ignorés vraiment touchants et bien dignes du prix Montyon. Un mien camarade me racontait à ce propos un trait absolument attendrissant.

— Imaginez-vous, me dit-il, que je fais de temps à autre une visite à une vieille dame d'origine noble, qui jadis connut l'opulence, mais que les circonstances ont ruinée. Une servante qu'elle avait à son service depuis de longues années n'a jamais voulu la quitter. Vous concevez qu'il n'est point question de gages. Les ressources sont déjà à peine suffisantes pour se procurer les choses nécessaires à la vie. Lorsque je me rendis la dernière fois chez la dame en question, elle m'ouvrit sa porte elle-même.

— Mais je ne vois pas votre fidèle Ursmarine, lui dis-je ; serait-elle malade ?

— Non, me répondit-on avec un peu d'humeur. Vous savez qu'elle a toujours été très pieuse : on l'a enrôlée dans je ne sais quelle confrérie, et trois fois par semaine elle y passe ses après-midi. Que voulez-vous ! elle se fâche quand je lui fais des observations à cet égard. J'ai préféré en prendre mon parti. En vieillissant on se laisse aller à certains travers."

" Le hasard me fit, à quelque temps de là, rencontrer Ursmarine que je connais depuis tant d'années.

— Eh bien, lui dis-je, vous voilà donc en passe d'abandonner votre maîtresse pour les confréries ?

" La pauvre fille me regarda d'un air triste. J'aperçus même deux larmes qui perlaient en ses yeux.

— Que voulez-vous, monsieur ! dit-elle avec embarras... Chez nous il ne fait pas riche...

Il faut vivre... se procurer le petit frikot de chaque jour... Alors... j'ai pensé qu'en allant trois fois par semaine travailler dans une maison où l'on a bien voulu me donner de l'ouvrage, je gagnerais toujours de quoi grossir un peu nos petites ressources...

— Oh ! la brave et digne fille que vous faites Ursmarine ! m'écriai-je profondément ému en lui serrant la main, ce qui la rendit toute confuse. Et madame ne sait pas... ?

— Non, monsieur, jamais elle ne voudrait... elle est si fière ! Aussi, gardez-vous bien de lui révéler la chose. J'ai inventé l'histoire de la congrégation... vous comprenez !

" Si je comprends ! Mais un pareil trait était tout simplement sublime. Voilà du dévouement de tout premier mérite."

Ce que venait de me raconter mon ami me remit

en mémoire un acte analogue accompli par un vieux serviteur. Lui aussi avait vécu de longues années avec son maître, que des malheurs réduisirent à la misère. Il ne voulut pas le quitter.

— Non, monsieur, répétait-il lorsque son maître lui déclara qu'il était dans l'impossibilité de continuer à le payer, j'ai vécu auprès de vous dans les temps heureux ; vous avez toujours été bon pour moi ; et maintenant que les années pèsent sur vous et que les mauvais jours sont venus, je vous abandonnerais ? Ce serait commettre une mauvaise action. Il y a plus, monsieur ; j'ai quelques petites économies acquises à votre service ; je vous demande en grâce de m'autoriser à subvenir aux frais du ménage à l'aide des intérêts qui en proviennent.

Le maître eut beau protester, le vieux serviteur tint bon et fit comme il l'avait dit jusqu'au jour où il ferma les yeux de " monsieur ", — comme il se plaisait toujours à le désigner. Et le brave homme en revenant d'avoir conduit le défunt à sa demeure dernière, s'écria :

— On ne saura jamais la perte que je viens de faire !

Les dévouements de ces humbles peuvent servir d'exemples à bien des gens. Mais trouvez-moi beaucoup de serviteurs de cette trempe-là aujourd'hui !

* *

Je causais ces jours derniers avec un fonctionnaire du gouvernement, qui me disait :

— Comprenez-vous ceci : Je m'évertue à trouver des innovations dans la marche du service qui m'est confié, à proposer des modifications aux errements suivis actuellement, de façon à réaliser des économies et à simplifier maintes formalités. Eh bien, l'on ne m'en sait aucun gré ! Mes projets sont jetés au carton. Les lit-on seulement ? Je n'en jurerais pas. Or, notez bien que telle de ces mesures appliquée par moi dans mes affaires personnelles me donne d'excellents résultats. N'est-ce pas incompréhensible ?

— Du tout, cela se conçoit, au contraire, parfaitement, lui répondis-je, et vous me paraissez doué d'une jolie dose de naïveté. Raisonnons un peu. L'homme qui peine au point de vue de son intérêt particulier, consacre à sa besogne toute son intelligence. Il bûche ferme. Il étudie, furète, invente, en un mot n'épargne pas ses fatigues. Qui retire le profit de ce labeur ? Lui. C'est par une augmentation de bien-être, de jouissance que se traduit le mal qu'il se donne. Comme le disait fort bien un écrivain français, " cet homme pense exclusivement à son affaire, même au lit et à table. Il l'étudie non pas de loin, spéculativement, en gros, mais sur place, pratiquement, en détail, dans ses alentours et ses appendices, par un calcul incessant des difficultés et des ressources, avec un tact si aigu et des informations si personnelles, que, pour tout autre à côté de lui, le problème quotidien qu'il résolut serait insoluble, parce que nul autre n'en possède et n'en mesure, comme lui les éléments précis." Voilà un raisonnement indiscutable. — Mais vous, fonctionnaire, du moment où vous avez accompli votre besogne accoutumée ; où vous avez, assis sur votre basane, séjourné en votre bureau le nombre d'heures réglementaires, vos appointements vous arriveront sûrement à la date voulue.

— On n'a rien de plus à vous demander. Qui ressentira les effets de vos conceptions destructives de la sainte routine ? Le public ? Eh bien, qu'est-ce que cela vous fait ? Comment ! ne songez-vous pas que vous allez par votre attitude déranger dans leurs habitudes toute la filière des fonctionnaires de l'administration à laquelle vous appartenez. Mais vous serez conspué, vilipendé ! A-t-on jamais vu, dira-t-on en parlant de vous, cet animal qui, pour se faire valoir, se creuse la cervelle à l'effet de bouleverser l'ordre des choses établi ! C'est un ambitieux ; c'est un ennemi qui veut faire passer ses chefs pour de vulgaires croûtons. Au panier ses projets, ses élucubrations ! Si on l'écoutait, il faudrait s'assimiler des méthodes nouvelles, des procédés auxquels on n'est pas stylé. La peste soit de l'importun ! Cela n'empêche pas que, tout haut, on vous couvrira de fleurs. Très ingénieuse,

vosre idée, monsieur, insinuera-t-on. Elle fera l'objet d'un sérieux examen."

Si vous comptez là-dessus, mon camarade, vous êtes de la bonne année ! Il en résulte que la plupart des fonctionnaires laissent marcher les rouages selon leur mouvement habituel. C'est ce que les bons ronds de-cuir comprennent à merveille. Ceux-là n'ont garde de proposer le moindre changement au train-train habituel !

—Mais l'avancement ?

—L'avancement ? Il arrive à son heure. Le mieux, pour l'obtenir, c'est de flatter les travers des gros bonnets, de frotter le manche de ces messieurs, de dire *amen* à tout ce qu'ils font, pensent ou rêvent ; c'est aussi de ne pas vouloir passer pour plus malin qu'un autre. Concevez-vous maintenant, ô fonctionnaires imprudents, pourquoi la poussière administrative s'amoncelle sur les projet hardis que vous échafaudiez et dont l'adoption aurait peut-être pour résultat de troubler la quiétude olympienne des mamamouchis de votre ad... mi... nis... tra... tion ?

A. D. B.

LE CANADA APRÈS LA CONQUÊTE

La Nouvelle-France venait de perdre sa liberté ; ses angoisses poignantes, ses terreurs, ses supplications n'avaient point trouvé d'écho dans cette France malheureuse dont le roi, l'ignoble Louis XV, avait dégradé la noblesse et la grandeur en avilissant le trône glorieux de St-Louis.

Abandonnés sur des plages lointaines, les Canadiens, au petit nombre de soixante mille, et malgré des faits héroïques et des combats victorieux, n'avaient pu résister à des agresseurs de plus en plus nombreux, de plus en plus opiniâtres. Cette lutte désespérée, qui rappelle les guerres patriotiques de l'Ancienne Grèce, fut grande et sublime ; elle sera pour notre histoire une page héroïque que nos descendants liront toujours avec orgueil, parce qu'elle leur fera connaître le courage et la noblesse de leurs aïeux, forts dans les combats où il s'agissait de défendre une liberté agonisante, généreux et désintéressés pour les intérêts de leur malheureuse patrie.

Puisant dans leur faiblesse cette force étonnante qui les a rendus immortels, les Canadiens portèrent aux Anglais envahisseurs des coups terribles ; mais, affaiblis même par leurs victoires, ils ne purent résister d'avantage à leurs redoutables ennemis, et, en 1763, ils sacrifièrent cette liberté objet de leurs amours et brisèrent avec douleur le lien sacré qui les rattachaient à la France, comme un enfant à sa mère.

Cette conquête, qu'on devrait appeler plutôt une cession, porta la plus grande joie chez les Anglais, parce qu'ils voyaient dans cette colonie nouvelle des richesses immenses qui devaient naturellement aller au profit des vainqueurs. La noblesse du pays étant retournée en France, les Canadiens trouvèrent dans les membres du clergé des défenseurs intrépides de leur foi et de leur langue.

Les Anglais, non contents de leur victoire, songèrent à arracher aux descendants des Français cette foi sublime qui les guidait dans leur voyage sur l'Océan du Temps, cette langue harmonieuse qui leur rappelait la France toujours aimée malgré ses torts, mais Dieu veillait aux intérêts de ce peuple qu'il a pris sous sa protection ; il suscita parmi nous des hommes animés du patriotisme le plus pur, remplis du zèle le plus ardent pour la défense de leur patrie outragée. Doués d'une parole éloquent, ces illustres orateurs défendirent au Parlement nos droits méconnus, et confondirent les anglicateurs.

Loin de s'associer aux espérances légitimes des Canadiens, et de grandir ainsi leur autorité, les Anglais se plurent à écraser les vaincus de leur mépris et à les poursuivre de leur haine ; alors le petit peuple qui portait dans ses fastes les noms glorieux de Carillon et de Ste Foye frémit d'indignation.

Par la voix puissante de ses orateurs, il demanda au gouverneur Craig et au Parlement de 1810, des écoles catholiques, la conservation assurée de leurs lois, de leur langue et de leurs institutions,

des encouragements mérités pour leur industrie, enfin une égale justice pour tout le monde.

La voix de toute une nation est toujours entendue ; si les hommes ne l'écoutent pas, elle va frapper le cœur de Dieu, et ce peuple n'a rien à craindre quand sa cause est entre les mains du Créateur de toutes choses.

Les Bourdages, les Papineau, les Borgia, les Bédard, s'élevèrent avec la plus noble et la plus grande indignation contre une semblable tyrannie, une si noire trahison des engagements solennels contractés par les vainqueurs, lors de la session.

Les Anglais, en face de ces nobles défenseurs, doués de tant d'énergie et d'intrépidité, rongèrent avec rage le frein de leur haine, et furent obligés de céder aux justes exigences de leur patriotisme si pur et si grand.

Le gouverneur Prévost succédant à Craig dont l'administration despotique a été surnommée la Terreur, s'attacha à calmer les esprits, excités alors par tant de molestations et d'injustices.

Nommant M. Bédard, juge aux Trois-Rivières, et M. Bourdages, colonel de milices, il sut s'attirer ainsi la sympathie des Canadiens. Certes, en ce temps plus que dans tout autre le gouvernement anglais avait besoin des vaincus de 1763 pour défendre la colonie contre les Américains qui commençaient à couvrir le Haut-Canada de leurs armées.

Nous savons que nos aïeux, dans cette guerre de 1812, où il leur était si facile de s'unir aux Américains, et de détruire ainsi à tout jamais la puissance anglaise en Amérique, furent les premiers à voler à la défense du Canada contre les ennemis d'Albion.

Le seul nom de Châteauguay, ce combat mémorable qui rappelle celui des Thermopyles, où le valeureux Léonidas et ses trois cents braves spartiates moururent tous ensemble pour sauver leur patrie menacée, suffit pour immortaliser cette loyauté que les Canadiens, malgré des persécutions nombreuses, ont toujours possédée depuis le traité honteux de Paris, qui donnait à l'Angleterre, la plus belle des colonies françaises.

Pierre Bédard

POÉSIE DU LANGAGE

M. Charles Hallock s'est donné le luxe de la pêche au saumon à la rivière Jacques-Cartier, près Québec, et il fait une description des localités qu'il a vues en cette occasion. Son livre intitulé *The Fishing Tourist Angler's Guide* a paru en 1873 à New-York. Il vient de me tomber sous la main et il a failli me faire tomber les bras !

A la page 162, Hallock interpelle un Canadien Français qui l'accompagne :

—Pierre !

—Messieur.

—Jusqu'on a le camp en haut ?

—No understand.

—I say, how far—O ! pshaw !—quelle distance a le camp !

—Me tink about four mile mebbly.

—Comment longtemps pensez-vous à faire le voyage ?

—Comment ?

—No comprenez ?

—Non monsieur.

—Sshaw ! these Frenchmen can't speak their own language. You see they only speak a sort of *pa tois*. Let me see : combien de temps—that's it—how long à faire le voyage ? How much time—go up—eh ?

—Oh ! two hours I suppose.

—Ah ! well . . . I say, Pierre, bon place à péché, ici ?—à prendre poisson ?

—Oui, poisson, good place—catch fish.

—Then let's hold on ; arret-la ! Voila le roche, l'autre côté—then—tenez.

Pierre holds the canoe in mild stream and we cast our flies in the eddies . . .

—Pierre ! eh ! bien, montez—no—go down

stream—go—confound it ! comment l'appellez—descendez.

—Oui, monsieur—all right.

—Look out then—prenez garde ! blague ! sacre ! you've crossed my line. I say, Pierre, clear that line, will you ? Tirez-vous mon ligne s'il vous plait, then, bon.

La pêche finie, les deux hommes dressent le camp mangent un bon souper et se couchent près du feu. A une heure du matin, M. Hallock se réveille transi par le froid.

—Halloa, then, you Frenchman. Réveillez-vous. Pourquoi permettez-vous le feu sortir ? Wake up and make a fire.

—Ah ! Grand Dieu pardon gentleman ! Le feu il a mort ! I shall make one leetle blaze tout de suit.

Qu'on est donc fier d'être Français quand on rencontre ce langage !

CHARLES AMEAU.

LE NAUFRAGE DU "CHAMEAU"

Presque tous les historiens qui ont suivi Garneau ne se sont pas assez mis en garde contre les erreurs que renferme son *Histoire du Canada*, la meilleure que nous ayons pourtant. Il est vrai que ces erreurs, le plus souvent, sont d'une importance très secondaire, mais il ne faut pas oublier que l'on est toujours porté—l'esprit humain est ainsi fait—à juger un ouvrage non pas par les beautés qu'il renferme mais par ses défauts quel-ques minimes qu'ils soient.

Balmès qui, en matière historique, fait autorité, dit qu'avant d'adopter l'application d'un historien sur un fait quelconque il est toujours bon de consulter un historien contemporain du fait, de l'homme ou de l'époque que l'on veut étudier. Si ce précepte avait toujours été observé par nos historiens canadiens, ils se seraient épargnés bien des opinions hasardées.

J'illustre le précepte de Balmès d'un exemple. Tous ceux qui ont lu l'histoire de notre pays, au moins dans l'abrégé de Laverdière, savent que le 25 août 1725, le vaisseau du roi, *Le Chameau*, périt corps et bien sur l'île du Cap-Breton. Garneau (*Histoire du Canada*, première édition, tome II, page 369), attribue ce naufrage à une horrible tempête qui l'aurait surpris à la hauteur de Louisbourg. Et les historiens qui viennent après lui, à l'exception du prudent Ferland qui, en occurrence discutable, a toujours la sagesse de ne pas se prononcer, suivent son opinion et attribuent le naufrage du *Chameau* à une tempête.

Cependant je ne crois pas, qu'à l'exception de Garneau, ils puissent appuyer leur dire sur une autorité quelconque. Au contraire, Charlevoix, historien contemporain, dit positivement que ce naufrage eut lieu par l'imprévoyance du pilote.

« En 1725, dit-il dans son *journal*, le même Chaviteau se trompa dans son estime d'une manière bien plus funeste. Il était encore pilote du roi sur le *Chameau* et ayant été plusieurs jours sans prendre hauteur, la nuit du 25 d'août ce navire se brisa sur un rocher, près de Louisbourg, dans l'île Royale, et personne ne se sauva. On trouva sur les journaux des pilotes qu'ils s'en croyaient encore à 70 lieues. »

Et combien d'erreurs encore déparent l'ouvrage de Garneau qui, pourtant, était si particulier pour ces détails, mais notre histoire, comme celle de tous les autres peuples d'ailleurs, est accompagnée de tant de circonstances, qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, que l'on ne se trompe en quelque-une.

Pierre Georges Roy

S'il y a toujours des vieillards qui finissent et qui regrettent, il y a toujours des jeunes gens qui commencent et qui espèrent.

LA BOURSE OU LA VIE

I

Dans cette partie du Berry qui longe l'ancien Bourbonnais, à quelques lieues de la petite ville de Montluçon, au milieu d'une plaine immense, nue, aride, stérile et désolée, s'élevait, il y a une quinzaine d'années, une misérable chaumière. Quatre poutres grossières et vermoulues, plantées verticalement dans le sol, une barrière de planches ou de fagots, revêtue extérieurement, à hauteur d'appui, de meillons non taillés et de terre glaise, un toit de paille et de feuilles sèches, voilà de quoi se composait cette hutte auprès de laquelle celles des sauvages de l'Amérique du Nord auraient pu passer pour des palais.

Il y avait déjà cinq ans que Jean Barbeau, le fendeur de bois, s'était construit à lui-même cet asile. Par suite d'une tolérance qui devient de jour en jour plus rare, les employés du cadastre et les autorités du canton ne l'avaient pas inquiété.

« Ce vagabond a quitté les bois un beau jour après s'être marié, disait-on. Il a jugé à propos de venir demeurer par ici ; il a coupé les arbres on ne sait où et usurpé trente pieds carrés d'un sol stérile. Qu'on le laisse en paix, il pourrait faire pis que cela ; et d'ailleurs, il faut bien qu'il habite quelque part ».

Jean Barbeau, le fendeur, devenait donc peu à peu, par le seul fait de la possession, le maître incontesté de la triste cabane dont nous venons de parler.

Il y vivait avec sa famille, d'abord du produit de son travail, qui était peu de chose, et, en second lieu, de ce que lui rapportait la chasse. Chaque hiver, en effet, le fendeur se faisait braconnier ; le dimanche, il prenait le chemin de la ville, et allait vendre soit un lièvre attrapé au collet, soit un chapelet de canards sauvages tués sur la marge des étangs voisins.

Mais les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Toutes les années n'étaient pas toujours heureuses pour la famille du bûcheron.

C'était à la fin de décembre ou au commencement de janvier, je ne saurais au juste préciser la date.

Cet hiver-là, le froid avait atteint la dernière limite que l'homme de ces contrées tempérées puisse supporter. Depuis un mois, il gelait à pierre fendre. Point de neige, jamais de pluie. La terre, desséchée comme dans les étés les plus brûlants, était blanchâtre, fendillée, friable à la manière de la pierre ponce. Dans le petit jardin qui entourait la chaumière, on ne voyait pas un brin de verdure. Celles des plantes potagères qui survivent même à la neige étaient tombées en poussière sur leurs racines. Dans les environs les arbres, dépouillés de feuillage, tordaient leurs branches par des craquements sourds et sinistres. Quatre ou cinq petits ruisseaux, qui serpentent à travers ce pays, s'étaient figés au point d'être plus durs que la pierre.

On conçoit aisément qu'une immobilité morne régnât dans toute cette partie de la province. Le voyageur, que le hasard amenait au milieu de ces campagnes, éperonnait sa monture et cherchait à passer avec la rapidité d'une flèche. Aucun trou-

peau ne sortait des étables. Plusieurs fois des chiens de berger avaient été trouvés morts près des sentiers, saisis sans doute par le vent glacial qui venait du Nord.

Il était midi, et cependant on eût dit que le jour était sur le point de s'éteindre.

Le vent de bise s'engouffrait dans la cheminée de la cabane avec une violence incroyable. Des branches de bois flambaient, il est vrai, au fond de l'âtre, et la chaleur qui en résultait combattait quelque peu l'invasion du froid ; mais comme la hutte était ouverte à tous les vents du ciel, ce feu n'était qu'un mince palliatif. Il y avait d'ailleurs dans la pauvre demeure bien d'autres souffrances que le froid à faire cesser.

Pénétrons, si vous voulez, dans le triste réduit.

En y entrant, on s'aperçoit à peine du changement de température, quoique la pauvre mère ait calfeutré de son mieux les fentes nombreuses qui donnent passage aux injures de l'air. Cette femme, âgée de vingt-cinq à trente ans, paraît déjà vieille et cassée. Ses traits, quoique altérés par la dou-

veux, d'une incroyable finesse, sont d'un châtain qui tire sur le blond.—On devine qu'elle sera belle un jour.

À côté de ce pauvre ange endormi, veillait la sœur aînée avec une sollicitude toute maternelle. Cette enfant déjà grave et réfléchie, — à sept ans ! — ravive le foyer en jetant du bois, et épie les moindres mouvements de sa sœur. Mais, malgré son dévouement et sa tendresse, les sifflements de la bise arrivent jusqu'au misérable berceau et réveillent Marguerite.

—J'ai faim ! s'écria la petite fille d'un ton déchirant.

—J'ai faim et j'ai soif ! ajouta la sœur aînée en se tournant d'un air accablé vers sa mère.

—Patience, mes chères petites, répondit la pauvre bûcheronne en caressant ces deux têtes souffrantes ; votre père est allé à la ville, il ne peut tarder à revenir, il nous apportera du pain, un peu de viande de boucherie, du lard, du fromage et probablement du gibier qu'il aura tué sur la route ; il ne faut qu'attendre un peu.

Pour apaiser plus sûrement encore ces cris de désespoir la mère se mit tour à tour à leur chanter des complaintes et à leur raconter des légendes.

Au bout d'une demi-heure, un bruit soudain se fit entendre.

—Silence ! s'écria la bûcheronne, avez-vous entendu, mes enfants ? ce sont des pas qui approchent.

—C'est quelque loup du bois voisin qui rôde autour de la cabane, dit la sœur aînée, en se serrant contre sa mère avec frayeur.

—Non, Catherine, je ne me trompe pas, c'est votre père, mes enfants.

En ce moment, un homme d'une quarantaine d'années parut sur le seuil, son front était couvert de rides, ses cheveux, longs et raides, tombaient sur ses yeux ; habillé de minces vêtements en droguet, il avait la tête couverte d'un de ces chapeaux ronds à larges bords que portent de temps immémorial les habitants de cette partie de la France. Il tenait au bras droit un petit fusil de chasse, et au bout du canon de ce fusil un pain bis de quatre livres.

À peine était-il entré qu'il se laissait tomber d'épuisement et de fatigue sur un des escabeaux vides qui étaient placés près de l'âtre.

—Tiens, Marianne, dit-il au bout d'un instant en tendant le fusil à sa femme, prends ce pain et mangez-le à vous trois.

—Mais toi, Jean, n'en veux-tu pas ta part ?

—Non, c'est pour vous trois,

te dis-je.

La mère et les deux petites filles, sans se laisser le temps de remercier ni d'embrasser leur bienfaiteur, se jetèrent sur le pain avec un empressement sauvage. Il y avait deux jours qu'elles n'avaient pris aucune nourriture.

Quant à Jean Barbeau, assis dans un coin adossé à un angle de sa cabane, il contemplait ce tableau d'un regard sombre et farouche.

II

Cependant, au bout de quelques minutes, quand la première ardeur fut apaisée, la femme fit un pas vers son mari, et lui dit d'une voix émue jusqu'aux larmes :

—Pardonne-moi, mon pauvre Jean j'ai été bien injuste et bien cruelle tout à l'heure ; je n'ai songé



La bourse ou la... non !... la charité.—Voir page 107, col. 2.

leur, par la faim, par l'insomnie et par la fièvre, ne manquent pas de quelque régularité. Il y a même une certaine beauté agreste dans ses regards ; —Mais la beauté ne dure qu'un jour, quand les pensées sombres traversent le front et que les yeux pleurent. Toutefois, l'ensemble de la physionomie respire la résignation et la douceur.

À deux pas du foyer, dans le coin le moins glacé de la chaumière, sur une planche soutenue par deux escabeaux et garnie de fougères, dort d'un sommeil lourd et pénible une toute petite fille. La santé robuste de cette enfant paraît défier les privations les plus dures.

—Dors ! Marguerite, dors ! murmure de temps en temps la mère. Pendant que de doux rêves te berceront, tu ne penses pas à demander du pain !

La figure de la petite dormeuse est marbrée de taches rouges ; ses lèvres sont enflées ; ses che-

qu'à moi ; je brûlais de consommation et de faim depuis ce matin. Mon Dieu ! comment ne t'ai-je pas encore dit que c'était toi qui nous sauvais toutes les trois ?

Et, faisant de la main un signe aux deux petites filles :

— Venez, mes anges, ajouta la bûcheronne, venez embrasser et remercier votre père.

— C'est vrai, s'écria l'aînée des enfants en couvrant de baisers le front et les mains du paysan ; tu nous as sauvées, chère père, c'est toi encore qui nous feras vivre demain.

En entendant ces mots, le bûcheron ne put se défendre de froncer le sourcil.

— Demain ! dit-il d'un ton de voix étrange, ah ! mes enfants, je ne sais pas s'il y aura un demain pour nous. Le pain que je vous ai apporté était ma dernière ressource.

— Mais, reprit Marianne n'as-tu donc rien tiré des fagots que tu devais vendre au boulanger de Cérilly ?

— Le boulanger de Cérilly les a refusés pour un bout de temps, du moins, attendu qu'il n'a plus besoin de chauffer son four ; on ne lui vend plus de grain au marché ni de farine au moulin.

— Mais le curé ?

— Il est logé à la même enseigne que nous, pauvre homme ; il n'a ni sou ni maille, ni pain ni pâte. Je suis sorti de chez lui avec autant de tristesse que lorsque j'ai fermé, ce matin, la porte de la cabane.

— Mais les gens du château ne sont pas dénués de tout, ceux-là. S'ils ne t'ont rien donné, ils t'ont promis, du moins !

— Ils m'ont promis de me faire mettre en prison si je continuais à tuer leurs lièvres et leurs perdrix sur la lisière du parc. C'est Claude Vanier, le garde chasse, qui m'a averti. Les gens du château ils ont le cœur plus dur que les pierres dont est pavée leur grande cour.

— Jean, riposta vivement Marianne, il ne faut pas leur en vouloir, ils ne savent pas ce que nous souffrons.

— Il ne le savent pas ? Eh bien ! il est temps de le leur apprendre.

— Sans doute, mais avec douceur.

— Avec violence, comme par un coup de tonnerre.

— Que dis-tu, Jean ? est-ce que la raison t'abandonne ? Je ne t'ai jamais vu si farouche. C'est le malheur, c'est le démon, qui te mettent de vilaines idées dans la tête. Jean, reviens à toi ; nous souffrons encore si Dieu l'ordonne, mais pas de menaces, je t'en supplie !

Il y eut un moment de silence.

Marianne fondait en larmes.

— Ecoute, femme, reprit le bûcheron : il faut que cette misère ait un terme. J'ai toujours été un honnête homme, j'ai toujours tout respecté. Métier de dupe. Tiens, Jacques Balmat, que j'ai rencontré, m'a dit à l'oreille : " Viens avec moi ! "

— Sainte Vierge ! Jacques Balmat, un voleur de grand chemin !

— Tout ce que tu voudras ! Mais il a de l'argent dans sa bourse, et il trouve à manger dans toutes les auberges du pays. Il a deux enfants éparpillés d'ici à Aulnoy ; ces enfants ne crient pas la faim comme les nôtres. J'ai assez d'une vertu trop lourde ; je vais faire comme Jacques, et ça pas plus tard que ce soir même.

Marianne, qui n'avait plus la force de parler, se roulait à ses pieds pour le retenir.

— Je n'ai pas de poudre et pas un sou pour en acheter, poursuivit le bûcheron ; je ne me servirai donc pas de mon fusil ; mais, au besoin, on fait arme de tout. Je trouverai dans le bois ce qu'il me faudra.

— Jean, mon cher Jean ! pense à tes enfants, à ta femme, à ton salut éternel !

Mais il ne l'entendait déjà plus, et sortait de la cabane en criant :

— Malheur au premier que je rencontrerai sur la route.

III

Dès qu'il eut disparu, la bûcheronne, prenant ses deux petites filles par la main, les fit agenouiller devant un petit crucifix de bois.

— Vite, mes enfants, dit-elle, il ne s'agit pas de

pleurer, priez avec moi, dites : " Seigneur, mon Dieu, faites que notre père ne devienne pas un voleur de grand chemin. "

— Seigneur, mon Dieu, répétèrent les petites filles, faites que notre père ne devienne pas un voleur de grand chemin. "

Cependant, Jean Barbeau éperdu, courait du côté du sentier par où passaient à de longs et de rares intervalles, des voyageurs affairés.

La nuit allait venir.

— Mais disait le bandit improvisé, s'il passait par ici un prince ou un banquier chargé d'or, jese-rais l'homme le plus embarrassé de la terre. En premier lieu, je suis très novice dans le métier ; en second lieu, je n'ai rien pour attaquer ni pour défendre. Comment donc faire ? Prendre un bâton dans le bois ? Belle ressource ! Qu'est-ce qu'un bâton ? Si je rencontre un marchand de bœufs, par exemple, il en aura un aussi et de plus un grand couteau de poche. Comment donc faire ?

Au moment où il achevait ces paroles, le trot d'un cheval se fit entendre.

En tendant l'oreille du côté d'où venait le bruit, Jean comprenait qu'un voyageur ne devait pas être loin.

— Mais comment l'attaquer ? se demanda-t-il.

Le bûcheron s'arrêta un moment derrière un gros chêne.

En quelques minutes, quarante années d'une vie honnête se présentèrent à son esprit et remuèrent profondément son cœur. Quoiqu'il gelât à pierre fendre, la sueur lui coulait du front.

— Je vais donc devenir voleur, reprenait-il, voleur de grand chemin !... Mais bast ! elles ont faim, et demain nous n'aurons rien.

Les pas d'un cheval devenaient de plus en plus sonores.

En ce moment, tandis que Jean faisait un pas en arrière comme pour épier, quelque chose de dur et de tranchant s'attacha à sa chaussure, il se baissa.

— Unelame ! un poignard !... c'est un poignard ! murmura-t-il. Il est rouillé, mais aigü, c'est l'enfer qui me l'envoie !

Il avait fini à peine que le voyageur passait près du chêne, toujours au petit trot.

Jean, pareil à un tigre blessé, se jeta au milieu du chemin ; et en élevant la lame de son arme :

— La bourse ou la... s'écria-t-il.

Et voyant l'homme qu'il attaquait :

— Non, non, reprit-il, la charité... s'il vous... plaît... mon... bon... monsieur.

— Diable, répliqua le voyageur, qui avait un pistolet au poing, tu as de drôles façons de demander l'aumône, mon garçon.

Celui qui parlait ainsi était un homme grand, très vigoureux et armé de la belle manière. Il saisit le bûcheron par le poignet et lui arracha la lame des mains.

— Tu as bien fait-lui dit-il, de changer le refrain de ta chanson ; tu demandes la charité ; tu auras un louis, mais je confisque ton couteau.

Et après avoir examiné la lame.

— Où as-tu pris ce poignard ? demanda le cavalier.

Ici, deux mots de parenthèse sont indispensables.

L'étranger n'était autre que M. le comte Sygmond d'Altafort membre de la société des antiquaires de Berry, c'est à dire l'homme le plus amoureux de la vieille ferraille qu'il y eût alors en France. A la vue de la lame que le bûcheron avait tournée contre sa poitrine, il s'était tout à coup dressé sur la selle de son cheval.

— Dieu me pardonne ! s'écria-t-il en faisant tomber la rouille et la boue qui recouvraient le couteau, c'est un poignard d'argent, c'est un poignard du moyen-âge !

Au bout de quelques minutes, il reprit son monologue.

— Mais ce n'est pas tout, voilà trois fleurs de lis et un faucon, le tout rayé d'une barre ; ce sont les armes de Dunois. Ne serait-ce pas le poignard de la chronique : " Le valeureux homme obtint que trois Anglais viendraient se battre " contre " lui au poignard dans le Bourdonnais, au pied du " Chêne-Tordu ? " Pour la seconde fois, où as-tu pris ce poignard ? demanda l'antiquaire.

Jean Barbeau montra du doigt l'arbre derrière lequel il avait trouvé son arme.

— C'est bien cela ! s'écria le comte d'Altafort en

frappant dans ses mains. Un chêne ! un chêne tordu ! Je tiens le poignard d'argent de Dunois. Tu m'as arrêté tout à l'heure d'une manière un peu brusque — pour ne rien dire de plus ; — tu demandais la charité à la manière du bandit de Gil-Blas ; mais, n'importe ; tu as eu un mouvement qui m'a fait tout oublier et tu m'apportes un monument historique que je cherche depuis trente ans ; tu peux compter sur moi.

Ce drame, qui est de la vérité la plus authentique, s'est dénoué très naturellement le même soir.

Vingt minutes environ après que se furent passés les faits que nous venons de rapporter, l'antiquaire et Jean Barbeau faisaient ensemble leur entrée dans la cabane.

— Juste ciel ! qu'est-ce que cela signifie ? disait Marianne toute troublée.

— Mon Dieu cela veut dire que nous sommes sauvés, répondit le bûcheron.

En même temps il lui raconta tout ce qui venait de se passer.

Il avait à peine fini, que le comte d'Altafort déposait sur l'escabeau une poignée d'or ; une somme énorme pour de pauvres gens.

— Voilà le prix du poignard Dunois, disait-il. Si cela ne vous suffit pas faites le moi savoir.

La mauvaise saison passa ; Jean Barbeau revint au travail, et chaque soir, il répétait à ses enfants :

— Rien n'autorise à se faire voleur, même pas la faim.

PHILIBERT AUDEBRAND.

UN RAYON DE SOLEIL

La religion est une belle chose ; c'est elle qui fait que l'homme trouve tant de force et de consolation en levant les yeux au ciel.

J'ai vu, dans un grand danger, un touchant exemple de courage et des ressources que les idées religieuses peuvent donner à l'homme.

J'avais accompagné des pêcheurs à la mer ; en partant, le temps était calme et le ciel ne présentait aucune apparence de danger à un marin aussi peu expérimenté que moi.

Mais, vers le milieu du jour, le vent passa brusquement de l'est au sud-ouest, et nous livra à une horrible tempête.

Notre petit bâtiment était roulé par les lames comme s'il eût été une coquille de noix. Après de vains et longs efforts, les matelots perdirent courage. Le maître de l'équipage, suivant les indications de sa boussole, gouvernait sans résultat, attendu que tout le monde avait abandonné la manœuvre.

Lui-même ne tarda pas à voir qu'ils étaient perdus ; il ôta son bonnet de laine et dit :

— Enfants, prions !

Mais le second lui dit :

— Pourquoi prier ? Voyez ces nuées qui touchent nos mâts et nous séparent du ciel ; nos prières n'arriveront pas jusqu'en haut.

Le maître allait lui répondre qu'une prière faite, même du fond de son cœur, n'est jamais perdue, lorsqu'il aperçut, entre les nuées noires qui pesaient sur la mer et obscurcissaient le jour, comme une tache d'un beau bleu pur.

A travers cette déchirure de nuage tombait un rayon de soleil sur la mer toute noire.

— Enfants, s'écria-t-il, voici ouverte une fenêtre du ciel ! Dieu voit ses pauvres créatures en danger ; il sait que nous avons des femmes et des enfants, et ce rayon de soleil est un de ses regards. Prions.

Alors tous se tournèrent vers cette belle fenêtre du ciel et adressèrent à la Vierge une courte et fervente prière.

Un rayon plus brillant encore sembla descendre et porter dans tous les cœurs l'espoir et la confiance d'avoir été entendus d'en haut.

Tout le monde se mit à l'œuvre avec un nouveau courage et des forces nouvelles. Quatre heures après, nous étions dans le port.

ALPHONSE KARR.



LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Quand brille à l'horizon le jour de la patrie,
Les Canadiens-Français, l'âme tout attendrie,
Célèbrent des aïeux les vertus, les exploits ;
Et, léguant à l'oubli tout ce qui les divise,
Ils suivent l'étendard qui porte leur devise :
" Nos institutions, notre langue et nos lois ! "

Ils marchent, le front haut, sur ce sol où leurs pères
Ont posé les jalons de ces villes prospères
Que le touriste admire aux bords du Saint-Laurent. ²
Ils s'arrêtent parfois dans leur pèlerinage
Pour saluer le nom d'un noble personnage
Buriné sur l'airain d'un humble monument.

Ils vont se recueillir un instant dans le temple
Sous le regard divin du Dieu qui les contemple
Et les fait triompher d'ennemis ténébreux.
Ils retrempe leur foi — la foi de leurs ancêtres —
Que savent leur transmettre un grand nombre de prêtres
Aussi braves et saints que Brébeuf et Buteux.

Et lorsqu'ils ont offert au ciel un pur hommage,
Ils retournent chacun festoyer sous l'ombrage
Des érables plantés en l'honneur de saint Jean.
O les joyeux refrains que chantent les poitrines !
Que de mots répétés par des voix argentines
Et qui mettent la joie au cœur de l'indigent !

Puis, le soir, ils s'en vont sur la place publique,
Où d'éloquents tribuns, à la voix sympathique,
Redisent la valeur de ceux qui ne sont plus ;
Ils sont heureux d'entendre exalter la mémoire
De ces fameux héros dont nous parle l'histoire,
Et jurent d'imiter leurs brillantes vertus.

* *

O Canadiens-Français d'une même croyance,
Vous dont le fier esprit égale la vaillance,
Fêtez avec éclat ce jour !
Portant de Carillon l'immortelle bannière,
Allez au champ d'honneur vénérer la poussière
Des guerriers morts pour votre amour !

J. B. Caouette

Juin 1890.

LA GAÏÉTÉ DU GÉNIE

La gaïté n'est pas la tristesse. Le génie, grave et sérieux de sa nature, est rarement triste. Souvent, lorsqu'il est joint à la pureté de l'âme et à la sérénité de la conscience, à la sainteté en un mot, le génie s'échappe, à certaines heures, en saillies et en joyusetés qui provoquent le sourire et le franc rire, jamais le ricanement sardonique de Voltaire. L'histoire des saints et des pieux personnages est pleine d'anecdotes amusantes et divertissantes dont on ferait un volume à l'usage des hypocondriaques, voire des moroses et des scrupuleux.

C'est sous le bénéfice de ces observations que je place quelques traits de la vie du père Lacordaire, emprunts à ses biographes, et qui étonnent d'abord chez le confesseur de Notre-Dame.

L'éloquent religieux ne suffisait pas à recevoir et à écouter les hommes de tout âge, de tous rangs et même de tous les pays qui venaient lui ouvrir leur cœur et lui demander ses conseils. Aussi avait-il renoncé depuis longtemps à diriger et à confesser les femmes. Les choses en étaient là lorsqu'un jour, une dame entra dans la chapelle où le père Lacordaire disait la messe. La messe finie, elle alla à la sacristie demander au religieux de l'entendre en confession. Le père s'excusa, alléguant ses occupations nombreuses et urgentes, et aussi la résolution qu'il avait prise à l'égard des consciences féminines.

La dame ne se tint pas pour battue ; à quelques heures de là, elle fit demander le père Lacordaire

au parler. Il arriva après s'être fait longtemps attendre.

— C'est encore vous, madame, dit-il avec un peu de brusquerie ; je vous ai dit que je ne confessais que les hommes.

— Mais, mon père, il y a trente ans que je ne me suis pas confessée.

— Oh ! madame, c'est différent, vous êtes un homme. Allez à la chapelle et au confessionnal ; je vais vous y rejoindre.

* *

Un jour que le Père circulait dans les vieux quartiers de Lyon, vêtu de la robe blanche et du scapulaire noir des Dominicains, il vit venir à sa rencontre un bourgeois, large d'épaules, ventripotent, haut en couleur et ayant la mine de quelqu'un qui sort de bien dîner. Le passage était étroit, l'humble religieux se hâta de descendre sur la chaussée et de céder le trottoir tout entier au corpulent personnage. Le corpulent personnage était, paraît-il, insolent.

— Tiens, dit-il en toisant le religieux, les masques qui se promènent ; est-ce que nous sommes déjà au carnaval ?

— Il le faut bien, répliqua Lacordaire, puisque le bœuf gras se promène.

* *

L'histoire de l'omelette est non moins authentique et a plus de portée.

Voici comment la raconte Mgr Ricard, un des biographes du Dominicain :

« Le Père Lacordaire avait voyagé tout le jour dans le coupé d'une diligence, avec un jeune voyageur incrédule, mais d'une incrédule naïve et peu méchante. Dès le premier quart d'heure, se voyant à côté d'un moine, il n'avait pu résister à la tentation de faire une profession de foi peu orthodoxe à l'endroit du surnaturel et du dogme. Lacordaire avait répondu avec plaisir et la conversation s'était prolongée.

Quand on arriva dans la petite ville où l'on relayait, les deux adversaires en étaient au même point, c'est-à-dire que, suivant l'usage, la discussion avait abouti à laisser à chacun son opinion.

Il faisait froid, on alla se blottir au coin du feu de la plus prochaine auberge. A ce moment là, une omelette cuisait, en murmurant dans la poêle et s'y dorait de la façon la plus appétissante.

— Vous avez beau dire, monsieur, s'écria le jeune voyageur, je ne consentirai jamais à croire aux choses que je ne comprends pas.

Lacordaire sourit, et montrant l'omelette : Cher monsieur, dit-il, daignez m'expliquer, je vous prie, comment le feu que voici, agissant sur la poêle que voilà, peut du même coup faire fondre le beurre et faire durcir les œufs.

— Rien de plus simple, répondit l'autre. Le feu étant... la propriété du beurre étant de fondre... celle des œufs étant de durcir... il est naturel...

Il s'empêtra, bégaya et finalement garda le silence.

— Vous le voyez, monsieur, dit doucement le Père Lacordaire, il y a dans les objets les plus simples des choses incompréhensibles, mystérieuses. Vous ne comprenez guère le mystère de l'omelette et cependant, n'est-ce pas ? vous croyez à l'omelette. Moi aussi et tous les deux nous n'avons pas tort.

Je ne rencontre jamais, et j'en rencontre plus que je ne voudrais, des quarts de savants pédants et orgueilleux, sans penser à cet homme de génie qui après avoir prêché les conférences de Notre-Dame, condescendait à faire au coin du feu d'une auberge de village, de la controverse familière à l'usage des humbles et des ignorants. Après cela, la controverse était-elle plus profonde que je ne crois. Que d'arguments métaphysiques qui, dépouillés de leurs grandes phrases et de leurs mots savants, reviennent à la démonstration de l'omelette.

* *

L'admiration que provoquait partout l'illustre orateur l'exposait à des curiosités indiscrettes, qui choquaient à la fois la modestie de l'homme et la

réserve du prêtre. A Nancy, pendant les conférences qu'il y prêchait, on fut obligé de donner une consigne sévère au portier de l'évêché où logeait le prédicateur. Si la consigne ne fut pas forcée, ce ne fut pas faute d'insistances et de séductions.

Tout, chez le célèbre Dominicain, intéressait. On remarqua que sa couronne monastique était très fournie en cheveux. Savoir, dit un un des admirateurs ou une des admiratrices, combien il y a de cheveux sur cette tête de génie ?

— Il serait facile de le constater, répondit un admirateur ou une admiratrice, n'avons-nous pas l'aveugle ?

On appelait " l'aveugle " à Nancy, et dans toute la Lorraine, un pauvre diable, né aveugle et calculeur. Sans savoir ni lire, ni écrire, " l'aveugle " additionnait, faisait la soustraction, multipliait, divisait les chiffres les plus fantastiques et les plus fabuleux. Il en donnait avec la même facilité la racine carrée et la racine cubique.

Que le Père Lacordaire permit à " l'aveugle " de compter seulement une mèche de ses cheveux, et " l'aveugle " ferait, en se jouant, le chiffre de tous les cheveux de la tête.

L'aveugle fut un jour mené à l'évêché et mis en présence du Dominicain.

— Voulez-vous, dit le mathématicien, me permettre de pulper une mèche de vos cheveux ? Je me fais fort de calculer ensuite tous les cheveux que vous avez sur la tête.

— Et si vous vous trompez, répondit en souriant le moine, qui vous redressera ? C'est inutile, d'ailleurs, le nombre de mes cheveux est déjà compté et exactement compté.

— Et par qui, s'il vous plaît ? demanda l'aveugle on ne peut plus surpris.

— Par quelqu'un plus fort que vous, mon cher ami, sans rien ôter à votre mérite.

— Impossible, monsieur, je suis le seul, l'unique en Europe.

— Celui-là est le seul, l'unique de tout l'univers. Il sait non seulement le nombre de cheveux qui me restent, mais le nombre de ceux que l'on a rasés, le nombre de ceux que j'ai perdus ou que je puis perdre encore (1).

— Impossible, vous dis-je.

— Il y a bien plus, continua le Père Lacordaire ; quatre témoins dignes de foi, puisqu'ils ont donné leur vie pour appuyer leurs témoignages, m'assurent qu'il ne tombera pas un seul cheveu de ma tête sans la permission du roi des calculateurs dont je vous parle (2).

Le mathématicien aveugle finit par comprendre.

— C'est vrai, dit-il, j'avais compté... sans les quatre Evangélistes (3).

Il serait facile, et peut-être le ferons-nous une autre fois, de citer les saillies, gaïetés et joyusetés du Père Lacordaire, ainsi que celles d'autres hommes de génie et desamteté.

JEAN GRANGE.

LA MODE

Les passementeries, broderies sont en pleine fureur et la guipure revient à la mode ; on trouve à l'employer très heureusement dans toutes les garnitures plates auxquelles la forme droite des jupes nous oblige. On voit même des guipures couvertes de broderie de couleurs, ou festonnée de minces filets d'or ou d'argent.

Je vous conseillerai, mes chères lestrices, de faire le petit travail vous-même. Recherchez toutes vos guipures, mesurez ce qu'il vous en faut pour le bas d'une jupe ou les panneaux de côté, si vous préférez, les poignets, empiècements, etc., puis brodez-les de plusieurs nuances, choisies toujours parmi des tons doux ; posez-les ensuite sur une robe grise, beige, mauve, rose ancien ou même blanche, et vous aurez une toilette qui sortira de l'ordinaire et sera élégante à peu de frais.

Autant les capotes sont petites, autant les chapeaux ronds sont larges ; leurs bords avancés for-

(1) Tous les cheveux de votre tête sont comptés. (St-Mathieu, chapitre X, verset 30).

(2) Un seul cheveu de votre tête ne périra pas. (St-Luc, chap. XXI, verset 18).

(3) Lacordaire, souvenirs et lettres d'ami, par Mgr J. Régnier.

ment une ombre délicieuse sur le haut du visage. Les pailles dentelles ou ajourées noires sont en majorité. Sur elles se détachent mieux les touffes immenses de fleurs différentes dont il est convenu d'orner les chapeaux. On emploie ensemble les tons les plus opposés, qui arrivent à s'harmoniser. Beaucoup de fleurs jaunes et bleues, mauves et jaunes, vertes et roses.

Ainsi, un charmant chapeau de jeune fille paillasson noir se trouve orné sur les bords d'une pluie de boutons d'or et se relève derrière par des coques et des oreilles de velours bleu pâle ; avec cela une robe de fin lainage gris, la jupe garnie en bordure de biais de soie bouton d'or et bleue. La soie rayée forme les manches et les trois crevés en pointe qui finissent le haut du corsage.

Une petite innovation pour protéger un peu les robes qui s'usent si vite à traîner aussi : c'est un petit rouleau, ou biais, que l'on pose comme dépassant au bord de la jupe et pouvant facilement se changer ; il se fait de n'importe quelle couleur, bleu, rouge, brun, etc., tout cela dépend de la nuance de la robe ; mais il faut ménager dans la toilette un petit rappel de la nuance choisie, soit dans la garniture du corsage ou celle du chapeau.

MARJOLAINE.

DUBOIS EN PRISON

Nous publions aujourd'hui le portrait du trop célèbre Dubois, qui doit être exécuté cette semaine, pour avoir assassiné les membres de sa famille, à Saint-Alban.

Pendant son incarcération, le misérable ne s'est guère montré effrayé du sort qui l'attendait.

Il dort la nuit comme un innocent, mange avec appétit, fume et chique beaucoup. Sa santé est d'ailleurs excellente.



Dubois dans sa prison

Le condamné à mort porte toute sa barbe qui est d'un noir d'ébène. Sa physionomie est loin d'être sympathique, comme on peut le constater en regardant son portrait qui est d'après une photographie prise récemment dans la prison. Il a toujours eu l'air étrange et méchant qu'on lui remarquait, au banc des prévenus, pendant toute la durée du procès.

LE GROS LOT

Au dernier tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ, Mme Pierre McSween, 3, rue Ste-Elizabeth, Montréal, a gagné la prime de \$50.

HYMNE AU PRINTEMPS

AU RÉV. M. FOUCHER

Salut printemps dans ton lit de verdure !
Tu sembles fier de ton brillant manteau.
Fidèle amant de la belle nature,
Au front joyeux, à la verte ceinture
Salut, salut dans ton riant berceau !
Devant toi fuit la tourmente,
La douleur qui se lamente,
Et les jours sombres et noirs.
Tu viens combler notre attente,
Et ta lumière éclatante
Fait bourgeonner les espoirs.
De bruyantes harmonies,
Mille accords, mille symphonies
Montent en chœur des forêts ;
La brise à la pâquerette,
Le pinson à la fauvette
Murmurent leurs doux secrets ;
De l'hiver ont fui les rages,
La mer a moins de naufrages,
L'horizon n'a plus d'orages
Et le ciel est plein d'attraits ;
Les zéphirs blonds et volages
Viennent peupler nos parages
Et jouer sous nos ombrages
O Printemps quand tu parais !

La misère et la faim du fond de la chaumière
Tressaillent en voyant les vagues de lumière
Où se baigne ton front serein !
L'amant le cœur tout plein d'une espérance chère,
Sentant croître l'ardeur de sa flamme première
Entonne son plus gai refrain !

Le ruisseau se dore
Au soleil qui rit ;
Le gazon fleurit ;
Le rayon colore
La fleur qu'il chérit ;
L'orchestre sonore
Des nids, à l'aurore,
Dans les feuilles bruit ;
Printemps qu'on adore
Tout vit, se décore,
Quand ton astre luit !

Et lorsqu'on voit, le soir, le soleil qui s'accoude
Au bord de l'horizon de pourpre ensanglanté ;
Quand la lune qui semble une belle qui boude
Se dérobe à demi sous un voile argenté ;
Quand nos yeux fascinés admirent la nuit pâle
Dont le sein respandit de mille diamants,
Et qui traîne après elle une robe d'opale
Aux plis silencieux, aux divins frolements ;
Lorsque l'aurore à la gorge de rose,
A la chevelure de feu
Paraît aux confins du ciel bleu
Pour éveiller le monde qui repose ;
Quand on entend des bois l'habile virtuose
Chanter dans les bosquets qu'un filet d'or arrose
On songe à la première cause,
Nos cœurs émus volent vers Dieu.
Et ce royaume aimé que l'œil ravi contemple
Seigneur, c'est ton autel, ton temple
Oui, radieux Printemps, sous ton manteau béni
L'âme découvre l'Infini !

D. R. Chever

Ottawa, mai 1890.

NOUVELLES A LA MAIN

Le juge au témoin.—Voulez-vous jurer ?
Le témoin.—Je ne sais pas jurer, Votre Honneur ; mais j'ai mon fils qui s'en acquitte à merveille ; je vais le chercher.

* *

Au cours de physique :
Le professeur—Pendant un orage, frottez vigoureusement à rebrousse-poil le dos d'un chat ; l'existence de l'électricité vous saute immédiatement aux yeux.
L'élève.—Et le chat aussi....

* *

Examen fin de siècle :
Le professeur questionne un candidat sur les grandes catastrophes et les situations intéressant le sauvetage.
—Et à présent, supposons que vous êtes dans un bateau qui chavire avec cinq jeunes filles, que feriez-vous ?
L'élève :
—Dame, je sauverais la plus riche.



Fils télégraphiques. — La longueur totale des lignes télégraphiques qui parcourent le globe terrestre est évaluée à 600,000 milles, soit vingt-six fois la circonférence de la terre. Pour ces lignes on se sert de 1,689,000 milles de fils de fer. Il y a à part de ces lignes 950 câbles sous-marins donnant une longueur totale de 112,700 milles.

Grands Hommes.—Bourdaloie naquit en 1632, à Bourges, la même année que Fléchier. Il mourut en 1704 à Paris, un mois seulement après Bossuet. Comme Fénelon, Fléchier Massillon et plusieurs autres orateurs chrétiens, Bourdaloie rehaussa l'éclat de ses talents par la sainteté de sa vie ; car on ne saurait s'empêcher de le remarquer en présence de ces grands hommes, l'éternel honneur de la littérature française ainsi que la chaire sacrée, jamais tant de vertu n'accompagna tant de génie.

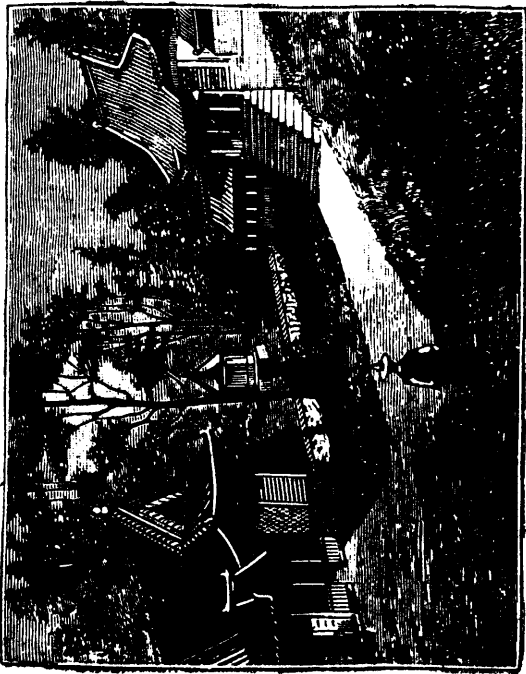
Empereurs de Russie.—

Pierre I.....	1689
(Mourut le 28 janvier 1725)	
Catherine I.....	1725
(Mourut le 17 mai 1727)	
Pierre II.....	1727
(Mourut le 29 janvier 1730)	
Anne.....	1730
(Mourut le 29 octobre 1740)	
Ivan IV.....	1740
(Emprisonné en 1741, assassiné en 1764)	
Elizabeth.....	1741
(Mourut le 5 janvier 1762)	
Pierre III.....	1762
(Assassiné le 14 juillet 1762)	
Catherine II, sa femme.....	1762
(Mourut le 17 novembre 1796)	
Paul.....	1796
(Assassiné le 24 mars 1801)	
Alexandre I.....	1801
(Mourut le 1er décembre 1825)	
Nicolas.....	1825
(Mourut le 2 mars 1855)	
Alexandre II.....	1855
(Assassiné le 13 mars 1881)	
Alexandre III.....	1881

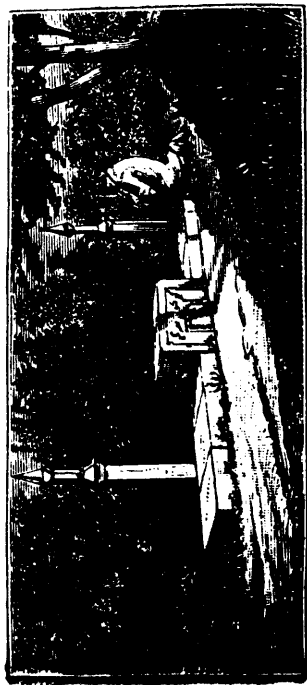
Quelle heure il est ailleurs quand midi sonne à Montréal.—

- Quand il est midi à Montréal, il est :
- A Paris (France) 5.03 p.m.
- A Londres (Angleterre) 4.54 p.m.
- A Vienne (Autriche) 6 p.m.
- A Berlin (Prusse) 5.47 p.m.
- A St-Petersbourg (Russie) 6.55 p.m.
- A Rome (Italie) 5.44 p.m.
- A Madrid (Espagne) 4.39 p.m.
- A Constantinople (Turquie) 6.50 p.m.
- A Bruxelles (Belgique) 5.11 p. m.
- A Amsterdam (Hollande) 5.14 p.m.
- A Athènes (Grèce) 6.29 p.m.
- A Berne (Suisse) 5.24 p.m.
- A Dublin (Irlande) 4.29 p.m.
- A Edimbourg (Ecosse) 4.41 p.m.
- A Hambourg (Allemagne) 6.01 p.m.
- A Jérusalem (Judée) 7.15 p.m.
- A Stockholm (Suède) 6.06 p.m.
- A Boston (Etats-Unis) 12.10 p.m.
- A Charlottetown (Ile du P.-Edouard) 12.42 p.m.
- A Frédéricton (N.-Brunswick) 12.27 p.m.
- A Halifax (N.-Ecosse) 12.40 p.m.
- A Rio-Janeiro (Brésil) 2.01 p.m.
- A Québec (Canada) 12.09 p.m.
- A La Havane (Cuba, Antilles) 11.24 a.m.
- A Hong-Kong (Chine) 12.31 a.m.
- A Mexico (Mexique) 10.18 a.m.
- A New-York (E.-U.) 11.58 a.m.
- A Ottawa (Canada) 11.51 a.m.
- A Pékin (Chine) 12.40 a.m.
- A Toronto (Canada) 11.37 a.m.
- A Washington (E.-U.) 11.46 a.m.
- A Yedo (Japon) 2.15 a.m.

J. ALCIDE CHAUSSÉ,



Maison du gouverneur, à Kang Iloa



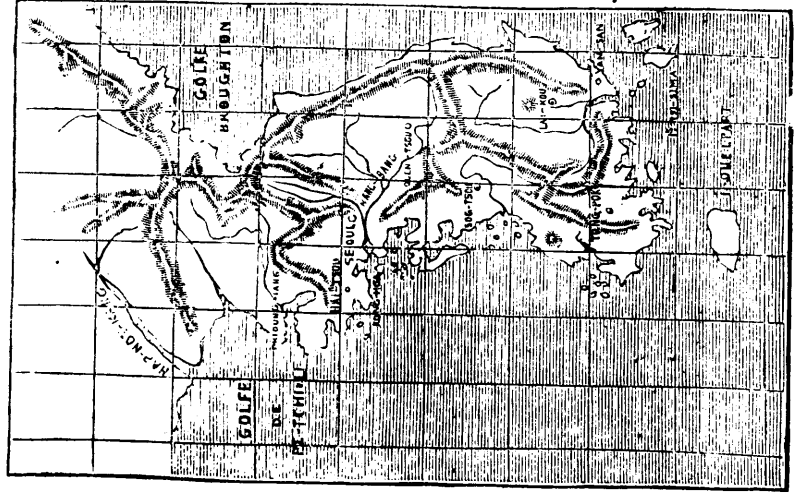
Tombeau d'un mandarin



Le parapluie national

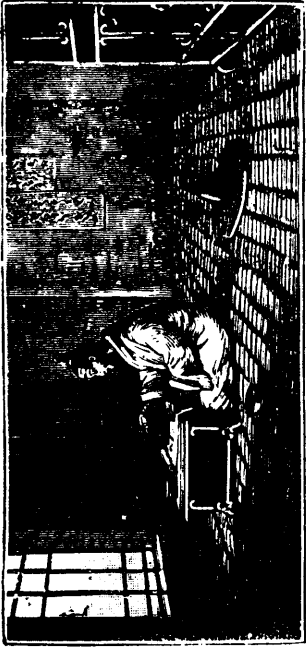


Une ville coréenne



Carte de la Corée

LA CORÉE ET SES HABITANTS



Lettré dans son cabinet de travail



Barque et habitations



Gens du peuple, mandarin et archer

L. DESSINÉ

FEUILLETON " DU MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 21 JUIN 1890

FAMILLE-SANS-NOM

PAR JULES VERNE

DEUXIÈME PARTIE

(Suite)

On pouvait l'espérer.

Oui ! bien d'autres habitations ne manquaient pas, où les excès des soldats de sir John Colborne trouveraient à s'exercer avec plus de profit. Et puis, en ces premiers jours de décembre, la nuit ne tarderait pas à venir, et, il ne serait peut-être pas facile de quitter Maison-Close, sans éveiller l'attention.

Les préparatifs de départ ne furent donc pas suspendus. Il s'agissait d'être en mesure pour le moment où la charrette se présenterait devant la porte. Que la route fût libre pendant une heure, et, à trois milles de là, si l'état de M. de Vaudreuil l'exigeait, les fugitifs iraient demander asile dans l'une des fermes du comté.

La nuit arriva sans nouvelle alerte. Quelques détachements de volontaires, qui s'étaient portés jusqu'au bas de la grande route, étaient revenus sur leurs pas. Maison-Close ne semblait point avoir attiré leurs regards. Quant au gros de la colonne, il était cantonné aux alentours du camp de Saint-Charles. Il se faisait là un assourdissant tumulte, qui ne présageait rien de bon pour la sécurité des habitants.

Vers les six heures, Bridget voulut que Jean et Clary prissent leur part du dîner qu'elle venait de préparer. M. de Vaudreuil mangea à peine. Surexcité par les dangers de la situation, par la nécessité d'y faire face, il attendait impatientement le moment de se mettre en route.

Un peu avant sept heures, on heurta légèrement à la porte. Était-ce le fermier qui, devant le moment convenu, amenait la charrette ? En tout cas, ce ne pouvait être une main ennemie qui frappait avec cette réserve.

Jean et Clary se retirèrent dans la chambre de M. de

Vaudreuil dont ils laissèrent la porte entrebâillée.

Bridget gagna l'extrémité du couloir et ouvrit, après avoir reconnu la voix de Luc Archambault.

L'honnête fermier venait prévenir Mme Bridget qu'il lui était impossible de tenir son engagement, et il lui rapportait le prix de cette charrette, dont il ne pouvait opérer la livraison.

En effet, les soldats occupaient sa ferme, comme les fermes environnantes.

Quant à la bourgade, elle était cernée, et, alors même que la charrette eût été mise à sa disposition, Mme Bridget n'aurait pu en faire usage.

Il fallait attendre, bon gré mal gré, que Saint-Charles fût définitivement évacué.

Jean et Clary, de la chambre où ils se tenaient

immobiles, entendaient ce que disait Luc Archambault. M. de Vaudreuil également.

Le fermier ajouta que Mme Bridget n'avait rien à craindre pour Maison-Close, que si les habitants rouges étaient revenus à Saint-Charles, ce n'était que pour prêter main-forte à la police, laquelle commençait à pratiquer des perquisitions chez les habitants... Et pourquoi ?... Parce que, d'après certains bruits, Jean-Sans-Nom avait dû se réfugier dans la bourgade, où tous les moyens seraient employés pour le découvrir.

En entendant le fermier prononcer le nom de son fils, Bridget ne fit pas un mouvement qui pût la trahir.

Luc Archambault se retira alors, et Bridget, rentrant dans la chambre, dit :

« Jean, fuis ! à l'instant ! »

— Il le faut ! répéta M. de Vaudreuil.

— Fuir sans vous ? répondit Jean.

— Vous n'avez pas le droit de nous sacrifier votre existence ! reprit Clary. Avant nous, il y a le pays...

donner sa mère, M. et Mlle de Vaudreuil, il ne l'aurait pu.

Cette décision étant définitive, les trois chambres de Maison-Close, le grenier qui les surmontait, offraient-ils quelque cachette, où ses hôtes parviendrait à se blottir, de manière à se soustraire aux perquisitions des agents ?

Jean n'eut pas le temps de s'en assurer.

Presque aussitôt de rudes coups vinrent ébranler la porte extérieurement.

La petite cour était occupée par une demi-douzaine d'hommes de police.

« Ouvrez ! cria-t-on du dehors, pendant que les coups redoublaient. Ouvrez, ou nous allons enfoncer... »

La porte de la chambre de M. de Vaudreuil fut vivement refermée par Jean et Clary qui se jetèrent dans la chambre de Bridget, d'où ils pouvaient mieux entendre.

Au moment où Bridget s'avançait dans le couloir, la porte de Maison-Close vola éclats.

Le couloir s'éclaira vivement à la lueur de torches que tenaient les agents.

« Que voulez-vous ? demanda Bridget à l'un d'eux.

— Fouiller votre maison ! répondit cet homme. Si Jean Sans-Nom s'y est réfugié, nous l'y prendrons d'abord, et nous la brûlerons ensuite !

— Jean-Sans-Nom n'est point ici, répondit Bridget d'un ton calme, et je ne sais... »

Soudain, le chef de l'escouade s'avança vivement vers la vieille femme.

C'était Rip, dont la voix l'avait frappée au moment où son fils était rentré à Maison-Close. — Rip qui, en le provoquant, avait entraîné Simon Morgaz au plus abominable des crimes.

Bridget, épouvantée, le reconnut.

« Eh ! s'écria Rip, très surpris, c'est madame Bridget !... C'est la femme de ce brave Simon Morgaz ! »

En entendant le nom de son père, Jean recula jusqu'au fond de la chambre.

Bridget foudroyée par cette effroyable révélation, n'avait pas la force de répondre.

« Eh oui... madame Morgaz ! reprit Rip. En vérité je vous croyais morte !... Qui se serait attendu à vous retrouver dans cette bourgade, après douze ans ! »

Bridget se taisait toujours.

« Allons mes amis, ajouta Rip, en se retournant vers ses hommes, rien à faire ici ! Une brave femme, Bridget Morgaz !... Ce n'est pas elle qui cacherait un rebelle !... Venez et continuons nos recherches ! Puisque Jean Sans-Nom est à Saint-Charles, ni

Dieu ni diable nous empêcheront de le prendre ! »

Et Rip, suivi de son escouade, eut bientôt disparu par le haut de la route.

Mais le secret de Bridget et de son fils était maintenant dévoilé. Si M. de Vaudreuil n'avait rien pu entendre, Clary n'avait pas perdu une seule des paroles de Rip.

Jean Sans-Nom était le fils de Simon Morgaz !

Et, dans un premier mouvement d'horreur, Clary s'enfuyant de la chambre de Bridget, comme affolée, se réfugia dans celle de son père.

Jean et Bridget étaient seuls.

Maintenant, Clary savait tout.

A la pensée de se retrouver devant elle, devant M. de Vaudreuil, devant l'ami de ces patriotes dont la trahison de Simon Morgaz avait fait tomber les têtes, Jean crut qu'il allait devenir fou.

« Ma mère, s'écria-t-il, je ne resterais pas un



Maitre Nick à Wallhatta

— Je ne partirai pas ! dit Jean. Je ne vous laisserai pas exposés aux brutalités de ces misérables !... »

— Et que pourriez-vous faire, Jean ?

— Je ne sais, mais je ne partirai pas ! »

La résolution de Jean était si formelle que M. de Vaudreuil n'essaya plus de la combattre.

D'ailleurs—on le reconnaît—une fuite, tentée dans ces conditions, n'eût offert que de faibles chances. La bourgade était cernée, d'après le dire de Luc Archambault, la route surveillée par les soldats, la campagne battue par des détachements de cavalerie. Jean, déjà signalé, ne parviendrait pas à s'échapper. Peut-être valait-il mieux qu'il restât à Maison-Close ?

Toutefois, ce n'était pas à ce sentiment qu'il avait obéi en prenant cette résolution. Aban-

instant 'ici !... M. et Mlle de Vaudreuil n'ont plus besoin de moi pour les défendre !... Ils seront en sûreté dans la maison d'un Morgaz !... Adieu !...

— Mon fils... mon fils ?... murmura Bridget... Ah ! malheureux !... Crois-tu que je ne t'aie pas deviné !... Toi !... le fils de... tu aimes Clary de Vaudreuil !

— Oui, ma mère, mais je mourrai avant de le lui avoir jamais dit !

Et Jean s'élança hors de Maison Close.

VI

MAITRE NICK A WALHATTA

Après l'affaire de Chipogan, après l'échec des agents et des volontaires, Thomas Harcher et ses fils aînés, qui avaient dû chercher refuge hors du territoire canadien, étaient revenus prendre part à la bataille de Saint-Charles. A la suite de cette funeste défaite, qui avait coûté la vie à Rémy, Thomas, Pierre, Michel, Tony et Jacques avaient dû rejoindre les réformistes à Saint-Albans, sur la frontière américaine.

En ce qui concerne le notaire Nick, on sait aussi qu'il s'était bien gardé de reparaitre à Montréal. Comment eût-il expliqué son attitude à Chipogan ? Quelle que fût la considération dont il jouissait, Gilbert Argall n'aurait pas hésité à le poursuivre pour rébellion envers les représentants de l'autorité. Les portes de la prison de Montréal se fussent certainement refermées sur lui, et, en sa compagnie, Lionel aurait eu tout le loisir de s'abandonner à ses inspirations poétiques *intra muros*.

Maitre Nick avait donc pris le seul parti que commandaient les circonstances : suivre les Mahogannis à Walhatta, et attendre, sous le toit de ses ancêtres, que l'apaisement des esprits lui permit de rompre avec son rôle de chef de tribu pour rentrer modestement dans son étude.

Lionel, il est vrai, ne l'entendait pas ainsi. Le jeune poète comptait bien que le notaire briserait définitivement ses panonceaux de la place du marché Bonsecours, et perpétuerait chez les Hurons l'illustre nom des Sagamores.

C'était à deux lieues de la ferme de Chipogan, au village de Walhatta, que maître Nick s'était installé depuis plusieurs semaines. Là, une vie nouvelle avait commencé pour le placide tabellion. Si Lionel fut enthousiasmé de la réception que les hommes, les vieillards, les femmes, les enfants, firent à son patron, ce n'est pas assez de le dire, il aurait fallu le voir. Les coups de fusil qui l'accueillirent, les hommages qui lui furent rendus, les palabres qui se tinrent en son honneur, les discours emphatiques qui lui furent adressés, les réponses qu'il dut faire dans le langage imagé de la phraséologie du Far-West, cela était bien pour flatter la vanité humaine. Toutefois, l'excellent homme regrettait amèrement la malencontreuse affaire dans laquelle il s'était involontairement engagé. Et, si Lionel préférait à l'oléature de l'étude et des parchemins le grand air des Prairies, si l'éloquence des guerriers mahogannis lui semblait supérieure au jargon de la basoche, maître Nick ne partageait point son avis.

De là, entre son clerc et lui, des discussions qui n'allaient à rien moins qu'à les brouiller l'un avec l'autre.

Et, par-dessus tout, maître Nick craignait que cela ne fût point fini. Il voyait déjà les Hurons entraînés à prendre fait et cause pour les patriotes. Et pourrait-il leur résister, s'ils voulaient les rejoindre, si Jean-Sans-Nom les appelait à son aide, si Thomas Harcher et les siens venaient réclamer son concours à Walhatta ? Déjà gravement compromis, que serait-ce lorsqu'il marcherait à la tête d'une peuplade de sauvages contre les autorités anglo-canadiennes ? Comment pourrait-il espérer de jamais reprendre à Montréal ses fonctions de notaire ?

Et pourtant, il se disait que le temps est un grand arrangeur des choses. Plusieurs semaines s'étaient écoulées depuis l'échauffourée de Chipogan, et, comme elle se réduisait à un simple acte de résistance à la police, on la laisserait très probablement en oubli. D'ailleurs, le mouvement insurrectionnel n'avait pas encore éclaté. Rien n'indiquait

qu'il fut imminent. Donc, si la tranquillité continuait à régner en Canada, les autorités se montreraient tolérantes, et maître Nick pourrait sans risque revenir à Montréal.

Mais, cet espoir, Lionel comptait bien qu'il ne se réaliserait pas. Reprendre son emploi à l'étude, grossier six heures sur dix ?... Plutôt devenir coureur des bois ou chasseur d'abeilles ! Permettre à son patron d'abandonner la haute situation qu'il occupait chez les Mahogannis ?... jamais ! Il n'y avait plus de maître Nick. C'était le descendant légitime de l'antique race des Sagamores ! Les Hurons ne lui laisseraient pas échanger la hache du guerrier pour la plume du tabellion !

Depuis son arrivée à Walhatta, maître Nick avait dû résider dans le wigwam, d'où son prédécesseur était parti pour aller rejoindre ses ancêtres au sein des Prairies bienheureuses. Lionel eût donné tous les édifices de Montréal, hôtels ou palais, pour cette inconfortable case, où jeunes gens et jeunes femmes de la tribu, il est vrai, s'empressaient à servir son maître. Lui aussi avait bonne part de leur dévouement. Les Mahogannis le considéraient comme le bras droit du grand chef. Et, en effet, lorsque celui-ci était forcé de prendre la parole devant le feu du conseil, Lionel ne pouvait se retenir d'accompagner de ses gestes passionnés les discours de Nicolas Sagamore.

Il s'ensuit que le jeune clerc aurait été le plus heureux des mortels si son maître ne se fût obstinément refusé jusqu'alors à réaliser le plus cher de ses vœux. Et de fait, maître Nick n'avait point encore revêtu le costume de Mahogannis. Or, Lionel ne désirait rien tant que de le voir habillé du vêtement huron, mocassins aux pieds, plumes dressées au sommet de la tête, manteau bariolé sur les épaules. Maintes fois, il avait touché cette corde — sans succès. Cependant il ne se rebutait pas devant le mauvais accueil fait à sa proposition.

— Il viendra ! se répétait-il. Je ne le laisserai pas régner sous l'habit d'un notaire ! Avec sa longue redingote, son gilet de velours et sa cravate blanche, de quoi a-t-il l'air, je vous prie ? Il n'a pas encore dépouillé le vieil homme, il le dépouillera ! Lorsqu'il ouvre la bouche devant l'assemblée des notables de sa tribu, je crois toujours qu'il va dire : " Par-devant maître Nick et son collègue !..." Cela ne peut durer ! J'entends qu'il prenne le vêtement des guerriers indigènes, et, s'il faut une occasion pour l'y décider, je saurai bien la faire naître !

Et c'est alors qu'il lui vint une idée très simple. Dans les pourparlers qu'il eut avec les principaux notables de Walhatta, il s'assura que ceux-ci ne voyaient pas, sans un vif désappointement, le descendant des Sagamores vêtu à l'euro péenne. Sous l'inspiration du jeune clerc, les Mahogannis décidèrent donc de procéder solennellement à l'intro-nisation de leur nouveau chef, et arrêterent le programme d'une cérémonie, à laquelle seraient conviées les peuplades voisines. Il y aurait péta-rades, divertissements, festins, et maître Nick ne pourrait présider sans avoir revêtu le costume national.

C'était dans la dernière quinzaine du mois de novembre que cette résolution avait été définitivement adoptée. Le festival étant fixé au 23 du même mois, les préparatifs durent être terminés sans retard, afin de lui donner un éclat extraordinaire.

Or, si le rôle de maître Nick se fût borné à recevoir, au jour indiqué, les hommages de son peuple, on aurait pu garder le secret sur cette cérémonie et lui en faire la surprise. Mais, comme il devait y figurer dans l'attitude et sous l'habit d'un chef huron, le jeune clerc fut obligé de le prévenir.

Et c'est à ce propos, le 22 novembre, que Lionel eut avec lui une conversation dans laquelle la question fut traitée à fond au grand déplaisir de maître Nick.

Tout d'abord, lorsque celui-ci apprit que la tribu préparait une fête en son honneur, il commença par l'envoyer au diable, en compagnie de son clerc.

— Que Nicolas Sagamore daigne se fier aux conseils d'un Visage-Pâle, lui répondit Lionel.

— De quel Visage-Pâle parles-tu ? demanda maître Nick, qui ne comprenait pas.

— De votre serviteur, grand chef.

— Eh bien, prends garde que, de ton visage pâle, je ne fasse un visage rouge avec une bonne taloche !

Lionel ne voulut pas même prêter attention à la menace et continua de plus belle :

— Que Nicolas Sagamore n'oublie pas que je lui suis profondément dévoué ! S'il devenait jamais prisonnier des Sioux, des Oneidas, des Iroquois et autres sauvages, s'il était attaché au poteau du supplice, c'est moi qui viendrais le défendre contre les insultes et les griffes des vieilles femmes, et, après sa mort, c'est moi qui déposerais dans sa tombe son calumet et sa hache de guerre !

Maitre Nick résolut de laisser parler Lionel à sa fantaisie, ayant le projet bien arrêté de terminer l'entretien d'une façon dont ses oreilles porteraient longtemps la marque.

Aussi se borna-t-il à répondre :

— Ainsi il s'agit de me rendre aux vœux des Mahogannis ?...

— A leurs vœux !

— Eh bien, soit ! Et, s'il faut en passer par là, j'assisterai à cette fête.

— Vous n'auriez pu vous y refuser, puisque le sang des Sagamores coule dans vos veines.

— Sang de Sagamores mélangé de sang de notaire ! grommela maître Nick.

C'est alors que Lionel aborda le point délicat.

— C'est entendu, dit-il, le grand chef présidera cette cérémonie. Seulement, pour s'y présenter dans la tenue conforme à son rang, il conviendra qu'il laisse une touffe de cheveux s'allonger en pointe sur le sommet de son crâne !

— Et pourquoi ?

— Par respect pour les traditions.

— Quoi !... les traditions veulent ?...

— Oui ! Et d'ailleurs, si le chef des Mahogannis tombe jamais sur le sentier de la guerre, ne faut-il pas que son ennemi puisse brandir sa tête en signe, de victoire ?

— Vraiment ! répondit maître Nick. Il faut que mon ennemi puisse brandir ma tête en la tenant par cette mèche de cheveux, sans doute ?

— C'est la mode indienne, et pas un guerrier ne se refuserait à la suivre. Toute autre coiffure serait avec le costume que Nicolas Sagamore revêtira le jour de la cérémonie.

— Ah ! je revêtirai !...

— On y travaille, en ce moment, à cet habit de gala. Il sera magnifique, la casaque de peau de daim, les mocassins en cuir d'original, le manteau que portait le prédécesseur de Nicolas Sagamore, sans compter les peintures de la face !...

— Il y a aussi les peintures de la face ?

— En attendant que les plus habiles artistes de la tribu aient procédé au tatouage des bras et du torse !...

— Continue, Lionel, répondit maître Nick, les dents serrées, tu m'intéresses infiniment ! Les peintures de la face, la mèche de cheveux, les mocassins en cuir d'original, le tatouage du torse !... Tu n'oublies rien ?

— Rien répondit le jeune clerc, et lorsque le grand chef se montrera à ses guerriers, drapé de ce costume qui fera valoir ses avantages je ne doute pas que les Indiennes se disputent la faveur de partager son wigwam !...

— Quoi ! les Indiennes se disputeront la faveur ?

— Et l'honneur d'assurer une longue descendance à l'Élu du Grand-Esprit !

— Ainsi il sera convenable que j'épouse une Huronne ? demanda maître Nick.

— En pourrait-il être autrement pour l'avenir des Mahogannis ? Aussi ont-ils déjà fait choix d'une squaw de haute naissance, qui se consacrerait au bonheur du grand chef !...

— Et me diras-tu quelle est cette princesse à peau rouge, qui se consacrerait ?...

— Oh ! parfaitement ! répondit Lionel. Elle est digne de la lignée des Sagamores !

— Et c'est ?...

— C'est la veuve du prédécesseur !...

Il fut heureux pour les joues du jeune clerc qu'il les tint alors à une distance respectueuse de maître Nick, car celui-ci lui détacha une maîtresse gifflé. Mais elle n'arriva point à son adresse, Lionel ayant prudemment calculé la distance, et son patron dut se contenter de dire :

— Ecoute, Lionel, si jamais tu reviens sur ce

sujet, je t'allongerai les oreilles d'une telle longueur que tu n'auras plus rien à envier au baudet de David La Gamme !”

Sur cette comparaison, qui lui rappelait l'un des héros du *Dernier des Mohicans* de Cooper, Lionel, sa communication achevée, se retira sagement. Quant à maître Nick, il était non moins irrité contre son clerc que contre les notables de la tribu. Lui imposer le costume mahogannien pour la cérémonie ! Le contraindre à se coiffer, à se vêtir, à se tatouer, comme l'avait fait ses ancêtres !

Et pourtant, le très ennuyé maître Nick pourrait-il se dérober aux exigences de ses fonctions ?

Oserait-il se présenter aux regards des guerriers dans cet accoutrement civil ; avec cet habit de notaire qui est bien le plus pacifique de tous ceux que la tradition impose aux hommes de loi ? Cela ne laissait pas de le tourmenter, à mesure que rapprochait le grand jour.

Sur ces entrefaites—heureusement pour l'héritier des Sagamores—de graves événements se produisirent, qui firent diversion aux projets des Mahogannis.

Le 23, une importante nouvelle parvint à Walhatta. Les patriotes de Saint-Denis—ainsi que cela a été raconté—avaient repoussé les royaux, commandés par le colonel Gore.

Cette nouvelle provoqua de nombreuses démonstrations de joie chez les Hurons. On a déjà vu, à la ferme de Chipogan, que leurs sympathies étaient acquises à la cause de l'indépendance, et il n'eût fallu qu'une occasion pour qu'ils se joignissent aux Franco-Canadiens.

Ce n'était pas cette victoire—maître Nick le comprenait bien—qui pourrait engager les guerriers de sa tribu à suspendre les préparatifs de la fête en son honneur. Au contraire, ils ne la célébreraient qu'avec plus d'enthousiasme, et leur chef n'échapperait point aux honneurs du couronnement.

Mais, trois jours plus tard, aux bonnes nouvelles succédèrent les mauvaises. Après la victoire de Saint-Denis, la défaite de Saint-Charles !

En apprenant à quelles sanglantes représailles s'étaient livrés les loyalistes, quels avaient été leurs excès, pillage, incendies, meurtres, ruine de deux bourgades, les Mahogannis ne purent contenir leur indignation. De là à se lever en masse pour venir au secours des patriotes, il n'y avait qu'un pas, et maître Nick put craindre qu'il fut aussitôt franchi.

C'est alors que le notaire, déjà quelque peu compromis vis-à-vis des autorités de Montréal, se demanda s'il n'allait pas être tout à fait. Serait-il donc contraint de se mettre à la tête de guerriers, de faire cause commune avec l'insurrection ? En tout cas, il ne pouvait plus être question de cérémonies en ces circonstances. Mais, de quelle façon il accueillit Lionel, lorsque son jeune clerc vint lui déclarer que l'heure était venue de déterrer le tomahawk et de le brandir sur les sentiers de la guerre !

A partir de ce jour, l'unique souci de maître Nick fut de calmer ses belliqueux sujets. Lorsque ceux-ci accouraient pour le haranguer, afin qu'il se déclarât contre les oppresseurs, il s'ingéniait à ne répondre ni oui ni non. Il convenait, disait-il, de ne point agir sans mûres réflexions, de voir quelles seraient les conséquences de la défaite de Saint-Charles... Peut-être les comtés étaient-ils déjà envahis par les royaux ?... Et puis, on ne savait rien de ce que préparaient les réformistes, actuellement dispersés... En quel endroit s'étaient-ils réfugiés ?... Où les rejoindre ?... N'avaient-ils point abandonné la partie, en attendant une meilleure occasion de la reprendre ?... Les principaux chefs n'étaient-ils pas au pouvoir des bureaucrates et détenus dans les prisons de Montréal ?...

C'étaient là d'assez bonnes raisons que maître Nick donnait à ses impatients prétoirs. Ceux-ci, il est vrai, ne les admettaient pas sans conteste. La colère les emportait un jour ou l'autre, et leur chef serait tout naturellement forcé de les suivre. Peut-être eut-il l'idée de fausser compagnie à sa tribu. En vérité, c'était difficile, et on le surveillait plus qu'il ne l'imaginait.

Et puis, en quel pays aurait-il mené sa vie errante ? Cela lui répugnait de quitter le Canada, son pays d'origine. Quant à se cacher en quelque

village des comtés, où, très certainement, les agents de Gilbert Argall devaient être en éveil, c'eût été risquer de tomber entre leurs mains.

D'ailleurs, maître Nick ignorait ce qu'étaient devenus les principaux chefs de l'insurrection. Bien que quelques Mahogannis eussent remonté jusqu'aux rives du Richelieu et du Saint-Laurent, ils n'avaient pu se renseigner à ce sujet. Même à la ferme de Chipogan, Catherine Harcher ne savait rien de ce qui concernait Thomas et ses fils, rien de M. et de Mlle de Vaudreuil, rien de Jean Sans-Nom, rien de ce qui s'était passé à Maison-Close, après l'affaire de Saint-Charles.

Il fallait donc laisser aller les choses, et cela n'était point pour déplaire à maître Nick. Gagner du temps, voir un certain apaisement se produire, c'est à cela que tendaient tous ses vœux.

Et, à cet égard, nouveau désaccord entre lui et son jeune clerc, qui exécrait les loyalistes. Ces dernières informations l'avaient accablé. Il n'était plus question de plaisanter, maintenant ! Il ne jouait plus du sentier de la guerre, ni de la hache à déterrer, ni du sang des Sagamores, ni de tous son étalage habituel de métaphores indiennes ! Il ne songeait qu'à la cause nationale, si compromise ! Cet héroïque Jean-Sans-Nom, qu'était-il devenu ? Avait-il succombé à Saint-Charles ? Non ! La nouvelle de sa mort eût circulé, et les autorités n'auraient rien négligé pour la répandre. On l'eût apprise à Chipogan comme à Walhatta. Et pourtant, s'il avait survécu, où était-il actuellement ? Lionel aurait risqué sa vie pour le savoir.

Plusieurs jours s'écoulèrent. Rien de changé dans la situation. Les patriotes se préparaient-ils à reprendre l'offensive ? Une ou deux fois le bruit en arriva jusqu'au village des Mahogannis, mais il ne se confirma pas. D'ailleurs, par ordre de lord Gosford, les recherches se poursuivaient dans les comtés de Montréal et de Laprairie. De nombreux détachements occupaient les deux rives du Richelieu. D'incessantes perquisitions tenaient en alerte les habitants des bourgades et des fermes. Sir John Colborne avait ses colonnes prêtes à se porter en n'importe quel endroit où flotterait le drapeau de la rébellion. Si les patriotes se hasardaient à franchir la frontière américaine, ils se heurteraient à des forces considérables.

Le 5 décembre, Lionel, qui était allé aux informations du côté de Chambly, apprit que la loi martiale venait d'être proclamée dans le district de Montréal. En même temps, le gouverneur général offrait une récompense de quatre mille piastres à quiconque livrerait le député Papineau. D'autres primes étaient aussi allouées pour la capture des chefs—entre autres, M. de Vaudreuil et Vincent Hodge. On disait également qu'un certain nombre de réformistes étaient détenus dans les prisons de Montréal et de Québec, que leur procès s'instruirait suivant les formes militaires, et que l'échafaud politique ne tarderait pas à faire de nouvelles victimes.

Ces faits étaient graves. Aux mesures décrétées contre eux, les Fils de la Liberté répondraient-ils par une dernière prise d'armes ? Ne se décourageraient-ils pas, au contraire, devant cette impitoyable répression ? C'était l'avis de Maître Nick. Il savait que les insurrections, lorsqu'elles ne réussissent pas dès le début, ont peu de chances de réussir ensuite.

Il est vrai, que ce n'était pas l'avis des guerriers Mahogannis, ni celui de Lionel.

“ Non ! répétait-il au notaire, non ! La cause n'est pas perdue, et tant que Jean-Sans-Nom vivra, ne désespérons point de reconquérir notre indépendance ! ”

Dans la journée du 7, un incident se produisit, qui allait replacer maître Nick aux prises avec des difficultés, dont il se croyait à peu près sorti, en surexcitant jusqu'au paroxysme les instincts belliqueux des Hurons.

Depuis quelques jours, on avait signalé dans les diverses paroisses du territoire la présence de l'abbé Joann. Le jeune prêtre parcourait le comté de Laprairie, prêchant la levée en masse de la population franco-canadienne. Ses discours enflammés luttaient, non sans peine, contre le découragement dont quelques uns des patriotes étaient atteints depuis la défaite de Saint-Charles. Mais l'abbé Joann ne s'abandonnait pas. Il allait droit son chemin, il adjurait ses concitoyens d'être prêts à

reprendre les armes, dès que leurs chefs reparaitraient dans le district.

Son frère, cependant, n'était plus là. Il ne savait ce qu'il était devenu. Avant de reprendre le cours de ses prédications, il s'était rendu à Maison-Close, pour embrasser sa mère, pour avoir des nouvelles de Jean...

Maison-Close ne s'était point ouverte devant lui.

Joann s'était mis à la recherche de son frère. Lui aussi ne pouvait croire qu'il eût succombé, car la nouvelle de sa mort aurait eu un énorme retentissement. Il se disait donc que Jean reparaitrait à la tête de ses compagnons.

Et alors, les efforts du jeune prêtre tendirent à soulever les Indiens, particulièrement les guerriers d'origine huronne, qui ne demandaient qu'à intervenir. C'est dans ces conditions que l'abbé Joann arriva chez les Mahogannis. Il fallut bien que maître Nick lui fit bon accueil. Il n'aurait pu résister à l'entraînement de sa tribu.

“ Allons ! se disait-il en secouant la tête, il est impossible de fuir sa destinée ! Si je ne sais comment la race des Sagamores a commencé, je sais trop bien comment elle finira !... Ce sera devant la cour martiale ! ”

En effet, les Hurons étaient prêts à se mettre en campagne, et Lionel n'avait pas peu contribué à les y exciter.

Dès son arrivée à Walhatta, le jeune clerc s'était montré l'un des plus chaleureux partisans de l'abbé Joann. Non seulement il retrouvait en lui toute l'ardeur de son propre patriotisme, mais il avait été singulièrement frappé de la ressemblance qui existait entre le jeune prêtre et Jean-Sans-Nom : presque les mêmes yeux, le même regard de flamme, presque la même voix et les mêmes gestes. Il croyait l'entendre... Était-ce une illusion des sens ? Il n'aurait pu le dire.

Depuis deux jours, l'abbé Joann était au milieu des Mahogannis, et ceux-ci ne demandaient qu'à rejoindre les patriotes, qui avaient concentré leurs forces à une quarantaine de lieues, vers le sud-ouest, dans l'île Navy, l'une des îles du Niagara.

Maître Nick se voyait donc condamné à suivre les guerriers de sa tribu.

Et, de fait les préparatifs étaient achevés à Walhatta. Dès qu'ils auraient quitté leur village, les Mahogannis traverseraient les comtés limitrophes, soulèveraient les peuplades de races indienne, gagneraient les rives du lac Ontario, et, poussant jusqu'au Niagara, se mêleraient aux derniers partisans de la cause nationale.

Une nouvelle vint enrayer ce mouvement—momentanément du moins.

Dans la soirée du 9 décembre, un des Hurons, revenu de Montréal, rapporta que Jean Sans-Nom, arrêté par les agents de Gilbert Argall sur la frontière d'Ontario, venait d'être enfermé au fort Frontenac.

On imagine l'effet que produisit cette nouvelle. Jean-Sans-Nom était au pouvoir des royaux.

Les Mahogannis furent atterrés, et que l'on juge de l'émotion qu'ils ressentirent, lorsque l'abbé Joann, en apprenant l'arrestation de Jean s'écria : “ Mon frère !... ”

Puis :

“ Je l'arracherai à la mort ! dit-il.

—Laissez-moi partir avec vous... dit Lionel.

—Viens, mon enfant ! ” répondit l'abbé Joann.

VII.—LE FORT FRONTENAC

Jean était comme fou, au moment où il avait fui Maison-Close. L'incognito de sa vie brutalement déchiré, les funestes paroles de Rip surprises par Clary, Mlle de Vaudreuil sachant que c'était chez la femme, chez le fils de Simon Morgaz que son père et elle avaient trouvé refuge, M. de Vaudreuil l'apprenant bientôt s'il ne l'avait entendu du fond de sa chambre, tout cela se confondait dans une pensée de désespoir. Rester en cette maison, il ne l'aurait pu—même un instant. Sans s'inquiéter de ce qu'il deviendrait M. et Mlle de Vaudreuil, sans se demander si le nom infamant de sa mère les protégerait contre toute poursuite ultérieure, sans se dire que Bridget ne voudrait pas demeurer dans cette bourgade où son origine allait être connue, d'où on la chasserait sans doute,

il s'était élancé à travers les épaisses forêts, il avait couru toute la nuit, ne se trouvant jamais assez loin de ceux pour lesquels il ne pouvait plus être qu'un objet de mépris et d'horreur.

Et, pourtant, son œuvre n'était pas accomplie ! Son devoir, c'était de combattre, puisqu'il vivait encore ! C'était de se faire tuer, avant que son véritable nom eût été révélé ! Lui mort, mort pour son pays, peut-être aurait-il droit, sinon à l'estime du moins à la pitié des hommes !

Cependant le calme reprit le dessus en ce cœur si profondément troublé. Avec le sang-froid lui revint cette énergie que nulle défaillance ne devait plus abattre.

Et, fuyant, il se dirigeait à grands pas vers la frontière, afin de rejoindre les patriotes et recommencer la campagne insurrectionnelle.

A six heures du matin, Jean se trouvait à quatre lieues de Saint-Charles, près de la rive droite du Saint-Laurent, sur les limites du comté de Montréal.

Ce territoire, parcouru par des détachements de cavalerie, infesté d'agents de la police, il importait qu'il le quittât au plus tôt. Mais atteindre directement les Etats-Unis lui parut impraticable. Il aurait fallu prendre obliquement par le comté de Laprairie, non moins surveillé que celui de Montréal. Le mieux était de remonter la rive du Saint-Laurent, de manière à gagner le lac Ontario, puis, à travers les territoires de l'est, de descendre jusqu'aux premiers villages américains.

Jean résolut de mettre ce projet à exécution. Toutefois, il dut procéder avec prudence. Les difficultés étaient grandes. Passer quand même, fût-ce au prix de retards plus ou moins longs, tel fut son programme, et il ne devait pas regarder à le modifier suivant les circonstances.

En effet, dans ces comtés riverains du fleuve, les volontaires étaient sur pied, la police opérant d'incessantes perquisitions, recherchant les principaux chefs des insurgés, et, avec eux Jean-Sans-Nom, qui put voir, affichée sur les murs, la somme dont le gouvernement offrait de payer sa tête.

Il voyagera donc de nuit. Pendant le jour, il se cachait au fond des masures abandonnées, sous des fourrés presque impénétrables, ayant mille peines à se procurer quelque nourriture.

Infailiblement, Jean fût mort de faim, sans la pitié de charitables habitants, qui voulaient bien ne point lui demander ni qui il était, ni d'où il venait, au risque de se compromettre.

De là, des retards inévitables. Au delà du comté de Laprairie, lorsqu'il traverserait la province de l'Ontario, Jean regagnerait le temps perdu.

Pendant les 4, 5, 6, 7 et 8 décembre, c'est à peine si Jean avait pu faire vingt lieues. En ces cinq jours,—il serait plus juste de dire ces cinq nuits,—il ne s'était guère écarté de la rive du Saint-Laurent, et se trouvait alors dans la partie centrale du comté de Beauharnois. Le plus difficile était fait, en somme, car les paroisses canadiennes de l'ouest et du sud devaient être moins surveillées à cette distance de Montréal. Pourtant, Jean ne tarda pas à reconnaître que les dangers s'étaient accrues en ce qui le concernait. Une brigade d'agents était tombée sur ses traces à la limite du comté de Beauharnois. A diverses reprises, son sang-froid lui permit de les dépister. Mais, dans la nuit du 8 au 9 décembre, il se vit cerné par une douzaine d'hommes qui avaient ordre de le prendre mort ou vif. Après s'être défendu avec une énergie terrible, après avoir grièvement blessé plusieurs des agents, il fut pris.

Cette fois, ce n'était pas Rip, c'était le chef de police Comeau qui s'était emparé de Jean-Sans-Nom. Cette fructueuse et retentissante affaire échappait au directeur de l'office Rip and Co. Six mille piastres qui manqueraient à la colonne des recettes de sa maison de commerce !

La nouvelle de l'arrestation de Jean-Sans-Nom s'était aussitôt répandue à travers toute la province. Les autorités anglo-canadiennes avaient un intérêt trop réel à la divulguer. C'est ainsi qu'elle arriva, dès le lendemain, jusqu'aux paroisses du comté de Laprairie, c'est ainsi qu'elle fut rapportée, dans la journée du 8 décembre, au village de Walhatta.

Sur le littoral de l'Ontario, à quelques lieues de

Kingston, s'élève le fort Frontenac. Il domine la rive gauche du Saint-Laurent par lequel s'écoulent les eaux du lac, et dont le cours sépare en cet endroit le Canada des Etats-Unis.

Ce fort était commandé à cette époque par le major Sinclair, ayant sous ses ordres quatre officiers et une centaine d'hommes du 20^e régiment. Par sa position, il complétait le système de défense des forts Oswégo, Ontario, Lévis, qui avaient été créés pour assurer la protection de ces lointains territoires, exposés jadis aux dépradations des Indiens.

C'est au fort Frontenac que Jean-Sans-Nom avait été conduit. Le gouverneur général, informé de l'importante capture opérée par l'escouade de Comeau, n'avait pas voulu que le jeune patriote fût amené à Montréal, ni en aucune autre cité importante, où sa présence eût peut-être provoqué un soulèvement populaire. De là, cet ordre, envoyé de Québec, de diriger le prisonnier sur le fort Frontenac, de l'y enfermer, de le faire passer en jugement—autant de dire de le condamner à mort.

Avec des procédés aussi sommaires, Jean aurait dû être exécuté dans les vingt-quatre heures. Jeanmoins, sa comparution devant le conseil de guerre, sous la présidence du major Sinclair, éprouva quelques retards.

Voici pourquoi :

Que le prisonnier fût le légendaire Jean Sans Nom, l'ardent agitateur qui avait été l'âme des insurrections de 1832, 1835, 1837, nul doute à cet égard. Mais quel homme se cachait sous ce pseudonyme, sous ce nom de guerre, c'est ce que le gouverneur eût voulu savoir. Cela lui aurait permis de remonter dans le passé, d'obtenir des révélations, peut-être de surprendre certains agissements secrets, certaines complicités ignorées se rattachant à la cause de l'indépendance.

Il importait dès lors d'établir, sinon l'identité, du moins l'origine de ce personnage, dont le nom véritable n'était pas encore connu et qu'il devait avoir un intérêt supérieur à dissimuler. Le conseil de guerre attendit donc avant de procéder au jugement, et Jean fut très circonvvenu à ce sujet. Il ne se livra pas ; il refusa même de répondre aux questions qui lui furent posées sur sa famille. Il fallut y renoncer, et, à la date du 10 décembre, le procès fut traduit devant ses juges.

Le procès ne pouvait donner matière à discussion. Jean avoua la part qu'il avait prise aux premières comme aux dernières révoltes. Il revendiqua contre l'Angleterre les droits du Canada, hautement, fièrement. Il se dressa en face des oppresseurs. Il parla comme si ses paroles avaient pu franchir l'enceinte du fort et se faire entendre du pays tout entier.

Lorsque la question relative à son origine, à la famille dont il sortait, lui fut adressée une dernière fois par le major Sinclair, il se contenta de répondre :

« Je suis Jean-Sans-Nom, Franco-Canadien de naissance, et cela doit vous suffire. Peu importe comment s'appelle l'homme qui va tomber sous les balles de vos soldats ! Avez-vous donc besoin d'un nom pour un cadavre ? »

Jean fut condamné à mort, et le major Sinclair donna ordre de le reconduire dans sa cellule. En même temps, pour se conformer aux prescriptions du gouverneur général, il expédia un exprès à Québec, afin de l'informer que l'état civil du prisonnier de Frontenac n'a pu être établi. Dans ces conditions, fallait-il passer outre ou surseoir à l'exécution ?

Depuis près de deux semaines, d'ailleurs, lord Gosford faisait activement procéder à l'instruction des affaires relatives aux émeutes de Saint-Denis et de Saint-Charles. Quarante-cinq patriotes des plus marquants étaient détenus dans la prison de Montréal, onze dans la prison de Québec. La Cour de justice allaient entrer en fonctions avec ses trois juges, son procureur général et le solliciteur qui représentait la Couronne. Au même titre que ce tribunal, devait fonctionner une Cour martiale, présidée par un major général, et composée de quinze des principaux officiers anglais qui avaient aidé à comprimer l'insurrection.

En attendant un jugement, entraînant l'application des peines les plus terribles, les prisonniers étaient soumis à un régime dont aucune passion

politique ne pouvait excuser la cruauté. A Montréal, dans la prison de la Pointe-à-Caillères, dans l'ancienne prison, située sur la place Jacques-Cartier, dans la nouvelle prison, au pied du Courant, étaient entassés des centaines de pauvres gens souffrants de froid en cette saison si dure des hivers canadiens. Torturés par la faim, c'est à peine si la ration de pain, leur unique nourriture, était suffisante.

Ils en étaient à implorer un jugement, et par suite, une condamnation, si impitoyable qu'elle fût. Mais, avant de les faire comparaître devant la Cour de justice ou la Cour martiale, lord Gosford voulait attendre que la police eût achevé ses perquisitions, afin que tous les patriotes qu'elle pourrait atteindre fussent entre ses mains.

C'est dans ces circonstances que parvint à Québec la nouvelle de la capture de Jean-Sans-Nom, incarcéré au fort Frontenac. L'opinion universelle fut que la cause de l'indépendance venait d'être frappée au cœur.

Il était neuf heures du soir, lorsque l'abbé Joann Lionel arrivèrent, le 12 décembre, en vue du fort. Ainsi que l'avait fait Jean, ils avaient remonté la rive droite du Saint-Laurent, puis traversé le fleuve, au risque d'être arrêtés à chaque pas. Effectivement, si Lionel n'était pas particulièrement menacé pour sa conduite à Chipogan, l'abbé Joann était recherché maintenant par les agents de Gilbert Argall. Son compagnon et lui durent par suite s'astreindre à certaines précautions qui les retardèrent.

D'ailleurs, le temps était épouvantable. Depuis vingt-quatre heures, se déchaînait un de ces ouragans de neige, auquel les météorologistes du pays ont donné le nom de "blizzard". Parfois, ces tourmentes produisent un abaissement de trente degrés dans la température, c'est-à-dire une telle intensité de froid, que de nombreuses victimes périssent par suffocation.

Qu'espérait donc l'abbé Joann en se présentant au fort Frontenac ? Quel plan avait-il formé ? Existait-il un moyen d'entrer en communication avec le prisonnier ? Après une évasion préalable, serait-il possible de favoriser son évasion ? En tout cas, ce qui lui importait, c'était d'être autorisé à pénétrer cette nuit même dans sa cellule.

Comme l'abbé Joann, Lionel était prêt à sacrifier sa vie pour sauver la vie de Jean-Sans-Nom. Mais comment tont deux agiraient-ils ? Ils étaient arrivés alors à un demi-mille du fort Frontenac qu'ils avaient dû contourner afin d'atteindre un bois, dont la lisière était baignée par les eaux du lac. Là, sous ces arbres, dépouillés par les brises de l'hiver, passait le simoun glacé, dont les tourbillons couraient tumultueusement à la surface de l'Ontario.

L'abbé Joann dit au jeune clerc :

« Lionel, restez ici, sans vous montrer, et attendez mon retour. Il ne faut pas que les factionnaires de garde à la poterne puissent vous apercevoir. Je vais tenter de m'introduire dans le fort et de communiquer avec mon frère. Si j'y parviens, nous discuterons ensemble les chances d'une évasion. Si toute évasion est impossible, nous examinerons les chances d'une attaque que les patriotes pourraient entreprendre, pour le cas où la garnison de Frontenac serait peu nombreuse. »

Il va de soi qu'une attaque de ce genre aurait exigé des préparatifs d'assez longue durée. Or, ce que l'abbé Joann ignorait, puisque le bruit ne s'en était pas répandu, c'est que le jugement avait été rendu deux jours avant, que l'ordre d'exécution pouvait arriver d'une heure à l'autre. Du reste, ce coup de main à tenter contre le fort Frontenac, le jeune prêtre ne le considérait que comme un moyen extrême. Ce qu'il voulait, c'était procurer à Jean les moyens d'e s'évader dans le plus court délai.

« Monsieur l'abbé, demanda Lionel, avez-vous quelque espoir de voir votre frère ? »

—Lionel, pourrait-on refuser l'entrée du fort à un ministre qui vient offrir ses condoléances à un prisonnier sous le coup d'une condamnation capitale ?

—Ce serait indigne !... Ce serait odieux ! répondit Lionel. Non ! On ne vous refusera pas !... Allez donc, monsieur l'abbé !... J'attendrai en cet endroit. »

A suivre

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

MONTRÉAL. 21 JUIN 1890

LE REGIMENT

PREMIÈRE PARTIE

LE SOUS-OFFICIER JACQUES

(Suite)

Le lendemain de l'entrevue où Marguerite et Pierre Gironde se virent pour la première fois Patoche ayant brossé son habit noir plus soigneusement que de coutume, et ayant, avec la mie de pain, essayer de redonner un peu de blancheur au col et au plastron de sa chemise, se rendit rue de Courcelles. Le concierge de l'hôtel le reconnut. Patoche lui présenta sa carte.

—C'est à madame, comme l'autre jour, que je veux parler, dit-il.

Et il eut un petit geste protecteur de la main. Le concierge s'inclina, sans répliquer, et le conduisit au salon. Certes, Marguerite ne venait pas vers cet homme avec plaisir. Ses yeux méchants, rusés, souvent invisibles sous la graisse bouffie, trahissaient une âme basse, servile ; l'attitude entière dénotait ses instincts grossiers. Pourquoi fallait-il que son fils perdu lui eût été rendu par ce hideux et grotesque personnage dont l'aspect ne lui inspirait que de la répugnance ? Elle attendit qu'il parlât.

—Madame, dit-il, en essayant un sourire gracieux, j'espère que vous êtes revenue sur la mauvaise impression que je vous ai produite lors de notre premier entretien.

Et n'obtenant pas de réponse :

—Puis-je compter, du moins, madame, que si j'ai été assez malheureux pour ne point conquérir votre sympathie, j'ai toutefois acquis quelques droits à votre reconnaissance ?

—Vous m'avez aidée, monsieur, à réparer une grande injustice.

—Et j'ai sans doute mis quelque joie dans votre âme ?

—Une grande joie.

—Alors, madame, voulez-vous me permettre de m'ouvrir à vous, comme à une amie ?

—Je vous écoute.

—Je vous demanderai le secret sur ce que je vais vous dire, surtout vis-à-vis de Pierre Gironde, qui ignore et ignorera toujours ma démarche. Je ne veux pas qu'il croit le cher enfant, qu'il a pu entrer dans mon esprit la moindre pensée de lucre, et que la question de cœur que je lui ai aidé à résoudre n'était pour moi qu'une question d'argent.

—Au fait, monsieur, dit Marguerite, qui sentait venir un danger et que toutes ces précautions oratoires mettaient au supplice.

—Je suis actuellement dans une position assez gênée. Les rentrées ne se font pas. Les temps sont très durs. Vous ne vous imaginez pas, vous madame, qui êtes riche, combien il est difficile de gagner sa vie. Ce n'est pas l'intelligence qui me manque. J'ai eu des hauts. J'ai eu des bas. En ce moment, madame, les vêtements que je porte, si entretenus qu'ils soient par la plus méticuleuse propreté, vous disent clairement que lorsque je dîne par hasard, ce n'est pas dans un grand restaurant. Et cependant ma maison est connue sur le pavé de Paris. Une vieille célébrité. Trois de mes prédécesseurs ont été condamnés, je veux dire ont fait une fortune brillante. Ils vivent paisiblement, à l'étranger. J'en voudrais faire autant. Mais voilà, il me faudrait presque rien, une petite mise de fonds, une avance de quatre sous.

—Combien voulez-vous ? dit-elle, la lèvre dégoûtée, le cœur soulevé.

—Madame ? dit-il avec surprise, comme n'ayant pas entendu.

—Fixez votre prix.

Patoche eut un air navré. Et avec une profonde tristesse :

—Mais, madame, je ne demande pas l'aumône. J'ai toujours su me suffire. Parce que je vous raconte mes peines, ce n'est pas une raison pour m'insulter. Je ne l'ai pas mérité, madame.

Et posément, traitant son affaire :

—Ce n'est pas un don que je viens solliciter de vous, madame, mais je l'ai dit, une avance, un prêt. Cela me permettra de chercher en province des correspondants, de relancer ma maison, de me recaler en un mot. Et je vous rembourserai, madame, comme vous le désirerez, par mensualités ou par annuités.

—Combien faut-il ? Pourquoi hésitez-vous ? Dites...

Il se gratta le front. Il sentait bien qu'il était percé à jour, que son cynisme était deviné. Le moment décisif était venu. Mais cette première demande devait être suivie de beaucoup d'autres. Il ne voulait pas effrayer Marguerite par l'énormité de ses exigences.

—Soyons modeste, se dit-il.

Et tout haut :

—Je calcule mentalement ce qu'il me faudrait à peu près. Je crois que, comme première mise de fonds, quitte à recourir à vous plus tard, une seconde fois, cinquante mille francs me suffiraient. Oui, cinquante mille, si toutefois cela ne vous gêne pas ?

Il ajouta, d'un ton très doux, mais avec un regard qui la fit tressaillir :

—Le plus tôt possible, n'est-ce pas ?

—Mais, monsieur, dit-elle, je n'ai pas une pareille somme à ma disposition. M. de Cheverny est riche. Moi-même, de mon côté, je le suis. Mais M. de Cheverny a la libre disposition de notre fortune commune. Et comme je vis très simplement, je n'ai jamais eu entre les mains que l'argent de ma maison et de ma toilette.

—Oh ! madame, vous ne serez pas en peine de trouver.

—Plus que vous le pensez, si je la demande à mon mari, il s'inquiétera. Pourquoi cette somme ? voilà ce qu'il voudra savoir ! Et que lui répondrai-je ?

—Vous inventerez bien quelque chose.

—Si encore, monsieur, j'étais sûre qu'une pareille exigence ne se renouvellera pas.

—Oh ! madame, le mot est dur.

—Vous ne répondez pas.

Patoche prit un air embarrassé.

—Je ne puis rien promettre.

Elle retint un soupir. Elle ne se trompait pas. Celui-là était un misérable. Et elle était en son pouvoir.

—Donnez moi, du moins, le temps de réunir cette somme sans éveiller les soupçons de M. de Cheverny.

Patoche sentit qu'il fallait lâcher un peu de corde.

—J'ai dit, madame, que j'avais besoin de cet argent dans le plus bref délai possible, cependant, ne vous pressez pas. Vous faut-il deux jours, trois jours, huit jours ?

En tremblant, elle répondit :

—Dans huit jours, je crois pouvoir vous la donner.

—J'attendrai huit jours.

Il salua cérémonieusement, en homme du monde, et prit congé. Debout au milieu du salon, pâle, d'une pâleur terreuse, le front ridé, les bras ballants, ayant dans tout son être l'attitude du désespoir, de l'épouvante, et regardant à ses pieds, comme si elle voyait là, devant elle, s'ouvrir un abîme sans fond, la comtesse murmura :

—Cet homme me perdra !

Et dans un geste vague des mains, pareil à celui d'une femme qui tombe, d'une noyée qui perd pied et que la vague entraîne, elle parut chercher autour d'elle un soutien, un protecteur. Mais sa main s'abaissa, lassée. C'était le vide autour d'elle, le vide effrayant. Qui la protégerait ? Il faudrait mentir ! Mentir encore lorsque Patoche reviendrait. Mentir toujours, à chacune des incessantes demandes qu'elle prévoyait !

—Je suis perdue, je suis perdue ! se répétait-elle.

—Ce fut avec beaucoup de peine, les jours suivants, qu'elle réunit cette somme. Elle raconta à

Georges de Cheverny qu'elle n'avait pas payé sa couturière depuis longtemps ; qu'elle avait vu, rue de la Paix, une aigrette de diamants qui lui plaisait ; qu'elle voulait donner quelques mille francs à une œuvre de bienfaisance nouvellement fondée et qui avait pour but de soutenir dans la vie les petits colons des établissements pénitenciers à leur sortie. Enfin elle eut 50,000 francs. C'était le premier pas du calvaire douloureux où elle devait monter jusqu'au faite. Elle les remit à Patoche.

Mais elle avait le pressentiment que le sinistre personnage reviendrait vite à la charge. Elle ne pouvait refuser. Quelles que fussent ses exigences, il fallait qu'il y fit droit. Elle devait être prête à tout. Alors, sa vie changea complètement. Elle eut des coquetteries auxquelles elle n'avait guère habitué son mari. Elle pria Georges d'augmenter son budget particulier. A chaque instant des caprices nouveaux lui venaient. Georges payait sans compter. Dans les premiers temps, il se contenta de se moquer doucement de sa femme.

—Je t'ai toujours reproché de ne pas dépenser assez, dit-il. Combien de femmes à qui l'on ne pourrait en dire autant !

IX

Patoche était content de lui. Tout marchait à souhait. Il ne lui restait plus maintenant, pour être complètement tranquille, pour ne plus redouter les fâcheuses complications qui surviendraient, si sa fourberie était découverte, il ne lui restait plus qu'à briser l'intimité naissante entre Jacques et Mme de Cheverny. Il s'y appliqua sans perdre de temps.

Il était à présent beaucoup plus propre. Il s'était commandé un habit, un gilet, un pantalon noirs, une douzaine de chemises, des cravates blanches. Il était moins repoussant d'aspect, bien qu'il gardât toujours la louche allure du faiseur, cherchant quelque lucre honteux entre les pavés parisiens.

Chez Marjolaine, il avait rencontré Jacques. Il s'était même trouvé un jour, dans le salon de la modiste, avec la famille Cheverny. Et il avait entendu le colonel, rappelant les actes de bravoure du jeune sergent au Tonquin, ne faire qu'une restriction amicale aux éloges qu'il lui décernait.

—J'ai appris, disait le colonel, que Jacques aimait le jeu. Il jouait de l'argent, à Hanoï, avec ses camarades. Je lui en ai fait l'observation. Je ne pense pas qu'il ait joué depuis.

—Non, mon colonel, depuis lors, je n'ai pas tenu les cartes une seule fois, dit Jacques avec franchise.

—Et vous ne jouerez plus ?

—Je vous le promets.

—Que d'officiers j'ai vus, dans ma carrière, échouer à cause de cette passion ! Je pourrais vous citer bien des exemples, parmi les plus fiers, les plus braves, les plus instruits.

Patoche écoutait et il allait en faire son profit.

—Qui a bu boira, se disait-il. Qui a joué jouera !

Jacques ne connaissait pas Paris qu'il n'avait jamais vu. La ville l'enchantait et le grisait. Pour être plus libre, il sortait en civil et restait souvent des journées entières à vagabonder au hasard. Parfois, il sortait avec Bernard, parfois avec l'oncle César, parfois même avec Patoche, qui s'était mis complaisamment à sa disposition, pour l'accompagner partout où il lui plaisait d'aller.

Le sous-officier n'aimait pas beaucoup Patoche. Il éprouvait plutôt pour lui de l'éloignement. C'était le sentiment que l'homme d'affaires inspirait à tout le monde. Cependant, le voyant lié avec Marjolaine, sachant que c'était par lui que la jeune fille avait acquis son magasin de modes dans de favorables conditions, il le supportait. Patoche, du reste, était aux petits soins pour Jacques. Habile dans l'art de la dissimulation, comédien consommé, il savait se faire paternel, bonhomme, bon garçon. Avec cela, il ne manquait pas de ce bagout particulier aux viveurs, sorte d'esprit qui court les rues, mais qui s'adressant à un nouveau venu comme Jacques, l'étonnait et l'amusait. Presque tous les soirs, Jacques et Marjolaine allaient au théâtre, lorsqu'ils ne passaient pas la soirée chez de Cheverny. Marjolaine était complètement heureuse. Mais elle ne voyait pas, sans un serre-

USAGES ET COUTUMES

L'HOSPITALITÉ. (Suite)

Avant l'arrivée de l'invité, on a tout révisé dans l'organisation du logis pour que, durant la visite au moins, tout marche sur des roulettes. Les moindres accidents matériels sont insupportables pour l'invité, qui peut les attribuer au surcroît de besogne apporté par sa présence. Il est encore plus essentiel que le bon accord règne dans la maison, ou alors que le visiteur ne puisse douter de ces tristes troubles qui agitent trop souvent les familles. C'est pour son repos qu'on dissimulera, qu'on se contraindra. Que voulez-vous qu'il devienne, par exemple, entre mari et femme mécontents l'un et l'autre? Son rôle est épineux, difficile, on le condamne à un malaise qui lui fait abréger sa visite.

Si l'on reçoit dans sa maison plusieurs personnes à la fois, on s'occupera de toutes également. Attirer les gens chez soi pour les délaissier, en faveur de quelques privilégiés, c'est une singulière hospitalité, on en conviendra. Il est entendu, toutefois, qu'à l'égard de très jeunes invités, il peut y avoir un peu de relâchement dans ce principe; mais s'il est naturel d'entourer de plus de soins et d'attentions les invités âgés, on s'arrange de façon à prouver aux autres qu'ils sont aussi l'objet de notre sollicitude.

Pour en finir avec les devoirs de ceux qui offrent l'hospitalité, n'oublions pas de mentionner une tentative de quelques frères et généreuses maisons, pour abolir le *pourboire* de l'invité aux serviteurs. Ce sont les maîtres du logis qui indemnisent les domestiques du surcroît de besogne qui leur a été occasionné par le séjour des invités et, alors, on les oblige à refuser la gratification de ceux-ci. C'est très bien pensé. On doit se préoccuper de rendre la visite de ses amis, dans sa maison, aussi peu onéreuse que possible et même pas du tout.

Il y a encore une autre cause à cette suppression. Tous les invités ne sont pas dans la même position de fortune et tous ne peuvent, en conséquence, reconnaître de la même façon les services qui leur ont été rendus par les domestiques.

(A suivre)

STENOGRAPHIE. — Leçons de sténographie, à domicile, par correspondance ou autrement. Méthode simple et rapide applicable aux deux langues; système merveilleux d'abréviations; par un sténographe d'expérience membre de l'Institut Sténographique des deux Mondes, de Paris. S'adresser à J. N. MARCIL, 1149, rue St-Jacques, Montréal.

Avis aux mères. — Le "sirop calmant de Madame Winslow" est employé depuis plus de 50 ans par les mères pour la dentition des enfants, et toujours avec un succès complet. Il soulage le petit patient aussitôt, procure un sommeil calme et naturel en enlevant la douleur, et le petit chérubin "s'épanouit comme un bouton de fleur." Il est très agréable à prendre, il calme l'enfant, amoliti les gencives, enlève la douleur, arrête les vents, régularise les intestins, et il est le meilleur remède connu pour la diarrhée causée par la dentition ou autrement. Vingt-cinq cents la bouteille

L'honorabilité et l'intégrité de la direction de la Cie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane sont maintenant pleinement établies par tout le pays. Tous ceux qui en connaissent quelque chose, savent que tous les tirages de la compagnie ont été faits

avec la plus grande franchise, et que tous les prix ont été payés en entier et promptement. Des milliers sont prêts à en témoigner. La charte de la présente compagnie doit durer encore cinq ans.

Le Musée des Familles, paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 1er juin 1890:

Un Cadet de Normandie au XVIIe siècle, F. du Boisgobey. — Le prisonnier de Stolberg, E. Fatigan. — Les Salons de 1890, P. Gsell. — En se cherchant, H. Gautier. — Chronique: Causerie de quinzaine. — Pour quelques gouttes d'eau, Ad. Piazzini. — La Maison militaire du Roi, V. Fournel. — L'Université de Montpellier, H. de Bornier. — A Terrenceuve, Ginos. — Lettre sur le théâtre, H. Bornier. — Correspondance et concours, Eug. Muller. Illustrations par A. Marie, Watherose, A. Guillaume, Jacques Wagrez et Ginos. Prix d'abonnement, Paris: un an 14 fr.; Départements, 16 fr., pour le Canada, 18 fr., à la Librairie CIE. DELAGRAVE, 15, rue Soufflot, Paris.

Abonnez-vous au **MONDE ILLUSTRÉ**, le plus complet et le meilleur marché des journaux du Canada

Cravates job de 50c pour 25c
Corps et Caleçons mérino de \$1 pour 75c
Chemises non-lavées à 75c supérieure
Chemises sur commande \$1.50
Voyez nos Chapeaux de \$1 et plus

GUIMOND
15 ST-LAURENT

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille

HENRY R. GRAY,
Chimiste-pharmacien,
144, rue St-Laurent.



La Chevelure, c'est la Santé!

Le **REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE** nettoie la TÊTE et fait disparaître les PELLICULES. Il empêche la chute des cheveux et en active la croissance.

Le **REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE** est une lotion douce et rafraichissante, sans égale comme pommade et convenant particulièrement aux enfants.

Le **REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE** n'est pas une teinture, c'est un stimulant et un tonique. Cette préparation est de plus exempte de tout produit chimique dangereux ainsi que l'atteste un grand nombre de témoignages des meilleures autorités médicales. Chez tous les pharmaciens, 50 cts. la bouteille.

S. LACHANCE, seul propriétaire,
1538 ET 1540 RUE STE-CATHERINE, MONTRÉAL.

MAISONS RECOMMANDEES

SOREL
HOTEL BRUNSWICK. J. Fish, Prop.

QUEBEC
Hotel du Lion d'Or, E. G. BOULÉ & Cie. pr.
105, Grande Allée, Québec

Hôtel Albion, L. A. & J. E. DION, Prop.
29, rue du Palais

Magasin du Louvre, COTÉ & FAGUY
27, rue Saint-Jean

TROIS-RIVIERES
N. E. MORISSETTE, 148, rue Notre-Dame
Tapis, Mérimos à Soutanes, etc.

HOTEL DUFRESNE
JOSEPH DUFRESNE Propriétaire

MONTRÉAL
THE BRITISH CIGAR STORE
1574, rue Notre-Dame

RESTAURANT VICTOR
591, rue Lagauchetière

CHAUSSURES
J. D. LATOUR & CIE., 1831, r. Ste-Catherine

HOTEL DU CANADA
A. C. SABOURIN, propriétaire
Coin des rues Saint-Gabriel et Sainte-Therese
MONTRÉAL
Ses lunches à 25 cents sont des meilleurs à Montréal.

HOTEL RICHELIEU
ISIDORE DUROCHER & CIE
MONTRÉAL
Cet Hôtel de première classe, si bien connu du public, vient de réouvrir; ces entrées sont maintenant sur la rue Saint-Vincent, et il n'y aura plus de communications par la Place Jacques Cartier.

HOTEL RIENDEAU
58 & 60 PLACE JACQUES CARTIER
Montréal
Cet hôtel de première classe, qui était autrefois au No 61, rue Saint-Gabriel, vient d'être transporté au No 60, Place Jacques Cartier.
Prix très modérés, cuisine française.
J. RIENDEAU, Propriétaire.

J. BISAILLON,
1599, Rue Notre-Dame
Spécialité de Parfumeries Françaises des Célebres maisons Parisiennes
Articles de Fantaisie, Perruques, Braids et Toupets. — Chambres de bain pour Dames et Messieurs.

F. X. Z. GERMAIN,
1396, Rue Sainte-Catherine
MARCHAND DE MEUBLES NEUFS ET DE SECONDE MAIN
Le plus haut prix sera payé pour les Meubles de Seconde Main.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,
Architectes et évaluateurs ont transporté leur bureau au numéro
180 — RUESAINTE - JACQUES — 180
Edifice de la Banque d'Epargne
VICTOR ROY L. Z. GAUTHIER
Élèveur de plancher. Chambre 3 et 4

La Compagnie d'Assurance
NORTHERN OF ENGLAND.
Capital..... \$15,000,000
Fonds accumulés..... 17,106,000
BUREAU GÉNÉRAL POUR LE CANADA
724 NOTRE - DAME, MONTRÉAL
ROB. W. TYRE, Gérant.
AGENTS POUR LA VILLE
FLZEAR LAMONTAGNE JOSEPH CORBEIL

ANNONCE DE **John Murphy & Cie**

GRANDE VENTE DE **PARASOLS**

50 douzaines de parasols, achetés "Job" pour être clairé aux prix suivant:
Parasols pour 35c valant... \$1.00
Parasols pour 50c valant... \$1.25 à \$1.75
Parasols pour 75c valant... \$2.00 à \$2.50
Parasols pour 1.00 valant... \$3.00 à \$3.50
Parasols pour 1.25 valant... \$4.00 à \$4.50

CHALES! CHALES!!
Un grand lot de chales tricotés en laine, soie et la ne, aussi achetés "Job" offert à bon marché
PRIX, DEPUIS 25c à \$2.00

Châles en Cachemire
Châles en cachemires dans toutes les couleurs.

Châles Cachemire noire
Avec franges en soie et en laine.

Châles en Soie crêpe
Couleur crème, blanc, bleu ciel, noir et cardinal.

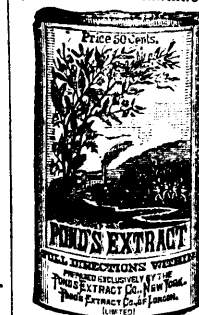
Châles en Soie croisée
Blanc, noir, cardinal et gris foncé

Châles de voyages
Dans tous les prix et dans toutes les qualités. Depuis \$1.75 à \$24.00.

Châles Brochés
Châles brochés simples, depuis \$5.00. Châles brochés doubles, depuis \$9.00, tous de valeur extra. SPECIAL.—Une ligne spéciale de châles brochés avec centre unis de Manufacture française, valant \$25.00 réduits à \$12.50.

JOHN MURPHY & CIE
Coin des rues Notre-Dame et St-Pierre
Au comptant et à un seul prix

Commandez le **Pond's Extract.** Evitez les imitations



Fac-Simile du Flacon enveloppé de papier chamais.

POUR
Tous les Maux
Hémorrhoides
Contusions
Catarrhes
Blessures
Douleurs
Brûlures
Toilette

SERVEZ-VOUS DE
Intime
ET LA Grippe

POND'S EXTRACT

Il guérit les
Engelures
Enrouements
Rhumatismes
Maux d'Yeux
Hémorrhagies
Inflammations
Maux de Gorge
Préparé seulement par la **POND'S EXTRACT CO.**
76 Fifth Avenue New York

Colonne Carsley

Encore une bonne occasion !

Il sera vendu, cette semaine, trois caisses d'étoffes pour robes d'été. Nuances médium, bonne qualité. Votre choix sur ces trois caisses au prix de SEPT CENTS ET DEMI la verge seulement, chez
S. CARSLY.

Département du linge pour enfants

Bonnets de mousseline depuis 15c
Bonnets de mousseline depuis 15c
Bonnets de mousseline depuis 15c

Robes de mousseline depuis 75c
Robes de mousseline depuis 75c
Robes de mousseline depuis 75c

Tabliers de mousseline depuis 35c
Tabliers de mousseline depuis 35c
Tabliers de mousseline depuis 35c
S. CARSLY.

Département du linge pour enfants

Capelines de coton depuis 75c
Capelines de coton depuis 75c

Robes de coton depuis 39c
Robes de coton depuis 39c

Tabliers de coton depuis 18c
Tabliers de coton depuis 18c

S. CARSLY

Département du linge pour enfants

Robes de baptême depuis \$2.60
Robes de baptême depuis \$2.60
Robes de baptême depuis \$2.60

Robes de batême depuis \$1.60
Robes de batême depuis \$1.60
Robes de batême depuis \$1.60

Robes de batême depuis 90c
Robes de batême depuis 90c
Robes de batême depuis 90c
S. CARSLY.

Habits de tennis pour hommes
Habits de tennis pour hommes
Habits de tennis pour hommes

De toutes grandeurs, au plus bas prix,
S. CARSLY

Habits en flanelle pour hommes
Habits en flanelle pour hommes
Habits en flanelle pour hommes

Couleur bleu-marin, rouge foncé, cardinal, grise, blanche et noire, de toutes grandeurs, au plus bas prix.

S. CARSLY.

Habits de goûts en mohair
Habits de goûts en mohair
Habits de goûts en mohair

Habits de goût en soie
Habits de goût en soie
Habits de goût en soie

Habits de goût en coton
Habits de goût en coton
Habits de goût en coton

De toutes grandeurs. Prix, 65c.

S. CARSLY.

Vestes en toile blanche
Vestes en toile blanche

Vestes en toile de russie
Vestes en toile de russie

De toutes grandeurs et de différents patrons et qualités.

S. CARSLY

FIL DE CLAPPERTON

SI VOUS VOULEZ

Un fil qui ne s'effile pas,
Qui coudra avec douceur,
Un fil pour coudre à la main ou à la machine,
Un fil qui vous sera agréable,

DEMANDEZ LE

FIL DE CLAPPERTON

S. CARSLY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

HENRI LARIN,

PHOTOGRAPHE

2202 -- RUE NOTRE-DAME -- 2202



Quand vous souffrez d'une débilité causée par les effets du froid, vous conserverez votre vigueur en prenant du

JOHNSTON'S FLUID BEEF

LE GRAND DONNEUR DE FORCES

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

"WESTERN"

CONTRE LE FEU ET SUR LA MARINE

Revenu pour l'année 1889..... \$2,025,192.58
Sécurités pour les assurés..... 1,837,286.41

BUREAU A MONTREAL, 194 RUE ST-JACQUES

ARTHUR HOGUE,

Agent du département français.

J. H. ROUTH & Cie.,

Agents généraux.

Nous donnons des reçus et des polices écrites en français. Institutions religieuses et propriétés de campagne assurées à de très bas taux.

HONNEUR AUX REMÈDES SAUVAGES DE GEO TUCKER

EMPLATRE DES MONTAGNES VERTES. SIROP BOTANIQUE DE GEO TUCKER EST GARANTI DE GUERIR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

DE GEO TUCKER NA PAS ARRAPANO DE GEO TUCKER EST GARANTI DE GUERIR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

DE GEO TUCKER POUR LES MALADIES INTERNES ET EXTERNES BIEN CONNUS.

\$5.000 DE RÉCOMPENSE POUR DE MEILLEURES MÉDECINES PATENTÉES VENDUS PAR TOUS PHARMACIENS ET ÉPICIERS RESPECTABLES. DEPOT CHEZ

MÈRES SAUVEZ LA VIE A VOS PETITS ENFANTS EN DEMANDANT TOUJOURS A VOTRE PHARMACIEN LES BONBONS DE CHOCOLAT INDIEN DES MONTAGNES VERTES DE GEO TUCKER POUR LES VERS.

N'oubliez pas de demander les petites pilules POMMES DE MAI DE LA MONTAGNE VERTE DE GEO TUCKER POUR LA PURGATION. DYSPÉPSIE. CONSTIPATION ETC. 12 PILULES LA DOSE

DES MILLIERS DE PERSONNES SOUFFRANTES ONT IMMÉDIATEMENT RECOURS AUX Remèdes Sauvages DE GEO. TUCKER

LYMAN, FILS & CIE PHARMACIE EN GROS, RUE ST-PAUL, MONTREAL. 429, RUE GRAIG EN FACE DU CHAMP DE MARS

Alcide Chanois Architecte
No. 154, Rue St Catherine, Montreal.
Téléphone Bell 6504.

ETABLIE EN 1870



Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours en magasin les articles suivants :

Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS

Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs

Moutarde Française Glycerine, Collefortes.

Huile d'Olive en demi pintes, pintes et pots.

Huile de Foie de Morue, etc., etc.

HENRI JONAS & CIE

10—RUE DE BRÉBOL—10

Bâtisses des Sœurs) MONTREAL

SANS PEUR ET SANS REPROCHE

SAVONS MÉDICAUX DU DR V. PERRAULT

Ces savons, qui guérissent toutes les Maladies de la peau, sont aujourd'hui d'un usage général. Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, hémorrhoides, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

NUMÉROS ET USAGES DES SAVONS

Savon No 1—Pour démangeons de toute sortes.

Savon No 5.—Pour toutes sortes de dartres.

Savon No 8.—Contre les taches de rousse et le masque.

Savon No 14.—Surnommé à juste titre savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.

Savon No 17.—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.

Savon No 18.—Pour les hémorrhoides. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables, et cela dans les cas les plus chroniques. Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Expédiés par la poste sur réception du prix (25 cents).

ALFRED LIMOGES, Saint-Eustache, P.Q

Saint-Nicolas, journal illustré pour garçons et filles, paraissant le jeudi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Paris et départements, un an : 18 fr ; six mois : 10 fr ; Union postale, un an 20 ; six mois : 12 francs. S'adresser à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris (France).

Attraction sans précédent

Au-delà d'un million distribué

L.S.L.

COMPAGNIE de la LOTTERIE de l'ÉTAT de la LOUISIANE

Incorporée par la Législature pour les fins d'éducation et de charité, et ses franchises déclarées, être parties de la présente Constitution de l'Etat en 1879, par un vote populaire écrasant.

Laquelle expire le 1er Janvier 1895

Les Grands Tirages Extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les Grands Tirages Simples ont lieu mensuellement, les dix autres mois de l'année. Ces tirages ont lieu en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La.

Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Lotterie de l'Etat de la Louisiane, que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que tout est conduit avec honnêteté, franchise et bonne foi pour tous les intéressés : nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec des fac-simile de nos signatures attachés dans ses annonces.

E. J. Walmsley
A. Baldwin

Commissaires
Nous, les soussignés, Banques et Banquiers, paierons tous les prix gagnés aux Lotteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos caisses.

R. M. Walmsley, Prés. Louisiana National Bk
Pierre Lanoux, Prés. State National Bk
A. Baldwin, Prés. New Orleans National Bk
Carl Kohn, Prés. Union National Bk

Grand Tirage Mensuel

A L'ACADEMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE ORLEANS,
MARDI, LE 15 JUILLET 1890

PRIX CAPITAL - - - \$300,000

100,000 Billets à \$ 20 chaque. Moitié, \$10
Quart, \$5. Dixième, \$2. Vingtième, \$1

LISTE DES PRIX

1 PRIX DE \$300,000 est.....	\$300,000
1 PRIX DE 100,000 est.....	100,000
1 PRIX DE 50,000 est.....	50,000
1 PRIX DE 25,000 est.....	25,000
2 PRIX DE 10,000 sont.....	20,000
5 PRIX DE 5,000 sont.....	25,000
25 PRIX DE 1,000 sont.....	25,000
100 PRIX DE 500 sont.....	50,000
200 PRIX DE 300 sont.....	60,000
500 PRIX DE 200 sont.....	100,000
PRIX APPROXIMATIFS	
100 PRIX DE \$ 500 sont.....	50,000
100 PRIX DE 300 sont.....	30,000
100 PRIX DE 200 sont.....	20,000
PRIX TERMINANT	
999 PRIX DE \$100 sont.....	\$99,900
999 PRIX DE \$100 sont.....	\$99,900
3,134 prix se montant à.....	\$1,054,800

NOTE.—Les billets gagnant les Prix Capitaux ne se trouvent pas compris dans les prix terminants.

AGENTS DEMANDES

Pour prix aux clubs et autres informations adressez-vous aux soussignés. Ecrivez lisiblement et donnez votre résidence, ville, comté, rue et numéros. Les retours par malle se feront plus rapidement en nous envoyant une enveloppe portant votre propre adresse. Nommez LE MONDE ILLUSTRÉ.

IMPORTANT
S'adresser à M. A. DAUPHIN, New-Orleans, La.
ou M. A. DAUPHIN, Washington, D. C.

Par lettres ordinaires, contenant mandats émis par toutes les Compagnies d'Express, New-York Exchange, ou Traités et Mandats-Poste.

Adressez vos Lettres Enregistrées contenant de l'Argent à

NEW ORLEANS NATIONAL BANK, New Orleans, La.

Souvenez-vous que le paiement des Prix est Garanti par Quatre Banques Nationales de la Nouvelle-Orléans, et que tout billet porte la signature du Président d'une institution dont les droits d'exister sont reconnus par les plus hautes cours ; par conséquent, défiez-vous des contrefaçons ou des proportions anonymes.

Voici maintenant la question qui est sous considération : La charte actuelle expirera-t-elle à la date fixée ou sera-t-elle renouvelée pour 25 ans !

Une Piastre est le billet de la plus petite partie ou fraction d'un billet émis par nous dans aucun tirage. Ce qu'on pourra offrir pour moins d'un dollar, portant notre nom, est fait dans le but de frauder.